MAI
2024

LES P'TITES INFOS

SAINT-NABORD

Magazine d'information et de communication de la commune de Saint-Nabord

commune de Saint-Nabord

N°14

ATELIER GRAFFITI
avec Sébastien SCHERRIER

- UNE BOITE À LIVRES PLACE DE LA GARE
- UNE MAISON DE SANTE POUR FIN 2025
- GUIDE DU BON CITOYEN EN PAGES CENTRALES

commune de Saint-Nabord

MAIRIE DE SAINT-NABORD

1 rue de l'Eglise
88200 SAINT-NABORD
03 29 62 06 22

HORAIRES D'OUVERTURE :
Du lundi au vendredi

9h - 12h
13h30 - 17h30

Retrouvez votre journal en version numérique et plus d'infos pratiques sur :

www.saint-nabord.fr

Pour suivre toute l'actualité de votre commune :

Ville de Saint Nabord

ville_de_saint_nabord

L' appli MAELIS

SOMMAIRE

Les échos de la mairie
Cérémonie des vœux
2 jeunes médecins et une maison de santé pour fin 2025
Spécial BUDGET

Du côté de l'intercommunalité
Transfert Compétences eau et assainissement à la CCPVM
Fête intercommunale du sport

Les pages patriotiques
Les cent ans de la 408ème section
Assemblée générale des membres des AFN

Les travaux
Aménagement de la voirie, secteur Ranfaing
Travaux sur les réseaux, Faubourg de Remiremont
Nouvelle station d'épuration, avancée des travaux
Principaux projets 2024

Urbanisme
PLU : on arrive au bout

Patrimoine
Balade de croix en croix

Guide du bon citoyen

Jeunesse
Les élèves de CM2 en visite à l'Assemblée nationale
Paris vaut bien une course
Ateliers de gymnastique
Chasse aux œufs à Fallières et aux Herbures
Le grand méchant loup à l'école des Herbures
La grande lessive
Des nichoirs à mésanges autour de l'école des Breuchottes
Journée handisport avec l'école des Herbures
Séjour en Bretagne

Vie sociale
Opération " Village du bien vieillir "

Monde associatif
Geneviève JEANNY décorée de l'Ordre national du Mérite
Raconte-moi les abeilles, des ateliers ludiques
Kundalini Yoga
Un dôme et de nouvelles structures de jeux
Les Copains Nabord, un spectacle hilarant
Salon des producteurs 2024 et une pièce de théâtre
Cours de peinture avec Hubert GÉRARD
Boostez vos méninges avec le club des Chiffres et des lettres
Beau succès du loto organisé par les Navoiriauds en fête
Club Grimpons, l'Open des vieux lézards

Les rendez-vous culturels
Ateliers Graffiti
Micro-Folie, dispositif culturel itinérant
Une boîte à livres sous la halle de la gare

Environnement
La forêt
Opération nettoyage
S.O.S Essaims

ÉDITO

L'Art et la Culture sont à l'honneur dans les pages de ce nouveau numéro. À l'image de ce magnifique portrait ci-contre, issu de l'exposition consacrée aux travaux des élèves d'Hubert GÉRARD, professeur de dessin à l'OMCL, les **manifestations culturelles** de ces derniers mois ont égayé de couleurs, de rencontres et de rires nos longues journées d'un hiver sans neige.

Le graffeur, Sébastien SCHERRIER a choisi Saint-Nabord pour installer pendant les vacances de février, ses ateliers d'initiation au graffiti. À l'entrée du tunnel dans le quartier de Ranfaing, le grand mur gris et terne que longent les nombreux promeneurs est tellement plus gai désormais !!!

Il vous donne rendez-vous **les 25 et 26 mai au stade des Perrey pour un grand live d'art urbain, « Ranc'Art sous le pont »** qui va rassembler plus de 30 artistes pour la création d'une **fresque collective** de plus de 200 m2.

Le **dispositif culturel itinérant de la Micro-Folie** et son vaste musée numérique, portés par la Communauté de Communes, ont été inaugurés sur notre belle place de la gare au mois d'avril. Installé pour deux mois sous la halle, son conteneur rouge éclatant va diffuser, grâce aux animatrices, Lolane, Esther et Léa, son offre éclectique de découvertes culturelles et d'animations ludiques, de voyages à travers l'histoire et notre patrimoine, d'ateliers créatifs et visites virtuelles… C'est tous les mercredis après-midi de 14H à 18H jusqu'au 29 mai. Courez-y c'est gratuit !!!

Face à ce bel arsenal d'écrans tactiles, de tablettes numériques et d'expériences 3D, contes de fée et romans d'aventure n'ont pas dit leurs derniers mots. Recustomisée par nos talentueux agents municipaux, la vitrine désuète de Josette, généreuse donatrice de la commune, a commencé sa nouvelle vie de **boite à livres** à disposition de tous sous la halle de la gare.

Voilà un an qu'ils répétaient assidument leur nouvelle pièce de théâtre, Tous timbrés!, comédie de Gildas BOUREL. Les membres de la troupe des Copains Nabord nous ont fait rire aux larmes lors des 4 représentations proposées au mois de mars sur la scène du centre socioculturel.

Au sein de nos écoles, les jeunes esprits, nourris par des enseignants hyperactifs, foisonnent d'idées et de projets culturels : visite du Palais Bourbon, créations de nichoirs à mésanges, balade théâtrale avec l'histoire du chaperon rouge revisitée, la grande lessive sur le thème des bulles, cette fois… De quoi les occuper jusqu'à la fin de l'année!

Bonne lecture à tous.

Jean-Pierre CALMELS

CÉRÉMONIE DES VŒUX 2024

C'est dans un magnifique décor des jeux olympiques de Paris 2024, dressé sur la scène du centre socio-culturel (un grand bravo à Lionel GRISÉ, responsable des Espaces verts et aux services techniques !!!), que Jean-Pierre CALMELS, entouré de ses adjoints, a accueilli, le vendredi 19 janvier, la population et les élus lors de la traditionnelle cérémonie des vœux.

Monsieur le Maire, très fier de l'attractivité reconnue de sa commune, a ouvert le bal en faisant une rétrospective 2023 ponctuée de nombreux travaux et d'une belle actualité avant de laisser sa place à ses adjoints résolument tournés vers le programme chargé des 12 mois à venir.

Au menu de cette nouvelle année : un **pumptrack** et de **nouvelles structures de jeux** au stade des Perrey et à Fallières sous l'impulsion de l'animateur et chef d'orchestre de la soirée, Julien BALLAND en charge des sports, de la culture et des associations.

La **station d'épuration** opérationnelle dès ce printemps, **un giratoire** pour fluidifier la circulation à l'entrée de ville dans le quartier de Moulin, des travaux de voirie avec création de **trottoirs** et de **piste cyclable** pour protéger les piétons, des **travaux conséquents sur le réseau d'eau potable** avant le transfert de la compétence à la Communauté de Communes… Que de gros chantiers sous la vigilance d'un seul homme, notre adjoint aux travaux, Valéry AUDINOT.

Pascale NAULIN reste aux commandes de l'information et de la communication sur la commune et suit de très près le projet de **maison de santé pluriprofessionnelle,** qui boostée par l'arrivée de nos futurs médecins, Julie WELSCH et Alexis ROMAIN, devrait sortir de terre dès la fin de l'année et sera opérationnelle fin 2025. Elle vous tiendra au courant tout au long de cette année. Restez bien connectés à la page facebook de la municipalité !!!

Isabelle REMOLATO est revenue, quant à elle, sur les coûts de ce copieux programme de travaux, rassurant néanmoins la population sur les reins solides de la ville et remerciant le Député Christophe NAEGELEN, le Sénateur Jean HINGRAY et le Président du Conseil départemental François VANNSON pour leur précieux soutien qu'ils n'ont pas manqué de confirmer lors de leur intervention. Merci messieurs pour votre présence, très appréciée par les élus et les habitants de notre municipalité !

Prenant sa casquette de Vice-Présidente du CCAS, elle a annoncé la destination du prochain **voyage des seniors** : c'est dans les Côtes d'Armor, au bord du lac Guerlédan que nos anciens passeront leurs prochaines vacances, du 21 au 28 septembre.

Le plan local d'urbanisme de la commune mené d'une main de maitre par Stéphane GRANDJEAN devrait se finaliser en fin d'année. Ce travail d'envergure servira de base pour le futur plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) aux manettes de la CCPVM désormais.

Côté affaires scolaires, sous la conduite de Mélanie DIRAND, la **garderie des Breuchottes** sera transférée dans le logement vacant qui jouxte le groupe scolaire. Le logement va être réhabilité en un nouvel espace d'accueil de 90 m2 avec commodités et mobilier adaptés aux tout petits.

Cédric BABEL va continuer à prendre soin de nos forêts et à faire prospérer notre patrimoine forestier, aux côtés de l'ONF, avec un programme de plantations composées d'essences diversifiées adaptées à la nouvelle donne climatique. Il lance un appel aux entreprises locales pour financer ce projet par le biais du **mécénat**. Mettre sa pierre à l'édifice pour dessiner la forêt de demain c'est une belle idée, pas vrai ?!!! Promettez-nous d'y penser…

DEUX JEUNES MÉDECINS ET UNE MAISON DE SANTÉ POUR FIN 2025.

C'était une promesse de campagne, la quête du Graal de l'équipe municipale et un vœu cher de tous les Navoiriauds : la commune accueillera en 2025 pour l'un et fin 2026 pour l'autre, deux médecins généralistes au sein de sa maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) dont les travaux devraient démarrer en novembre 2024.

Notre projet de maison de santé, en lieu et place du parking qui jouxte la pharmacie du centre, validé en automne 2023, a fait mouche auprès d'un jeune couple d'étudiants en fin d'études de médecine à Nancy, Julie WELSCH et Alexis ROMAIN. Amoureux des Vosges et sensibles à l'implication de notre équipe municipale, ils ont rejoint notre projet dont le calendrier prévisionnel d'exécution des travaux est en phase avec leur parcours professionnel.

Des échanges constructifs avec nos deux futurs médecins, l'ARS, la Femage (Fédération qui accompagne les projets de maison de santé dans le grand Est), le Plan Actions santé du département et de professionnels de santé, ont mené à un projet plus abouti de MSP de 350 m2. Accompagné du réaménagement complet de la voirie qui longe le bâtiment et l'établissement scolaire des Herbures, le montant total des travaux (bâtiment + voirie) est estimé à 1 800 000 € HT.

Grâce à la présence de nos deux généralistes, ce projet de maison de santé peut prétendre à plus de 50% de subventions allouées par le Conseil départemental, la région et l'Etat.

La façade est en grès rose et enduit clair, protégée d'un auvent en bois et couverture zinc. La toiture est également en zinc et sera percée d'un puits de lumière au dessus de la partie kinésithérapie.

Estimation du coût des travaux de la maison de santé : 1 150 000 € HT.

Un bâtiment de plain-pied de 350 m2 :

Suite à un appel à candidatures lancé par la municipalité en janvier 2024, c'est le projet du cabinet d'architecture AMBERT & BIGANZOLI qui a été retenu à l'unanimité.

Il s'agit d'un batiment de plain-pied en ossature bois de 350 m2. Formant un grand U autour d'un patio d'environ 80 m2, le pôle médical comprendra :

- un lumineux hall d'entrée,

- 4 cabinets de médecine générale de 20m2 chacun,

- un cabinet de 80 m2 pour un kinésithérapeute,

- un cabinet pour deux infirmières,

- un cabinet pour une infirmière du réseau Asalée, pouvant servir de salle d'urgence,

- une salle d'attente,

- une salle de réunion cloisonnable, pouvant servir de salle de repos.

Le bâtiment est conçu dans l'optique d'une éventuelle extension pouvant abriter 2 cabinets supplémentaires et son architecture s'harmonisera avec les travaux d'embellissement et d'agrandissement de la pharmacie impliquée dans le projet.

Les travaux prévoient également le réaménagement complet du tronçon de la rue du Général de GAULLE longeant le futur bâtiment sur 200 mètres.

Ces travaux permettront de récréer des places de stationnement pour compenser la perte du parking, de végétaliser l'espace et de sécuriser la zone située à proximité du groupe scolaire des Herbures.

Les enrobés et pavés drainants, les joints végétalisés, de larges surfaces végétalisées en pleine terre permettront une infiltration maximale des eaux directement sur les parcelles.

Aménagement de la voirie : 650 000 € HT

SPÉCIAL BUDGET

Les comptes financiers uniques 2023 (auparavant appelés comptes administratifs et comptes de gestion séparés) et les budgets primitifs 2024 ont été votés le 11 avril 2024 par le conseil municipal.

Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté le 21 mars 2024. Ils peuvent être consultés sur simple demande au secrétariat général de la mairie et sur notre site internet.

Pour notre commune, les finances sont retracées au sein de 6 budgets, 1 budget principal et 5 budgets annexes individualisant certaines opérations (généralement assujetties à TVA) : Eau potable, Assainissement, Forêt, Chaufferie bois et Lotissement de Rouveroye.

Le budget général clôture donc l'exercice avec un excédent de fonctionnement de 524 078.51 € auquel il faut ajouter 1 055 733.59 € d'excédent de fonctionnement reporté soit un total de 1 579 812.10 €.

Cette année encore, les charges à caractère général sont impactées par l'inflation (53 000 € sont dus à l'augmentation du prix de l'electricité …) mais aussi à un plus gros programme d'entretien de voirie.

L'année 2023 a vu une légère augmentation des dépenses de personnel suite aux revalorisations du point d'indice.

Les dépenses de fonctionnement sont en hausse.Si l'on s'en tient aux seules dépenses réelles, la hausse est de 5.90 % et 220 000 €. L'inflation a pleinement pesé cette année.

Le différentiel des recettes de 2023 par rapport à 2022 si on met à part l'excédent de fonctionnement reporté ont augmenté de 249 000 € soit une hausse de 5.66 %.

La dette par habitant du budget général au 31.12.2023 s'élève à 226 € contre 726 € en moyenne de strate, le nouvel emprunt contracté pour la maison de santé pluri-professionnelle de 750 000 € (taux fixe de 4.05 % sur 20 ans) s'ajoute à un stock de dette restant de moins de 300 000 €.

SYNTHESE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023
DU BUDGET GÉNÉRAL

Le compte financier unique est le bilan financier de fin d'exercice. Il retrace les mouvements effectifs de dépenses et recettes de la collectivité, les diagrammes ci-dessous l'illustrent en détail.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	4 281 187.73 €	983 394.06 €
Recettes (avec excédent antérieur reporté)	5 860 999.83 €	3 351 891.82 €
Résultat d'exercice	1 579 812.10 €	2 368 497.76 €

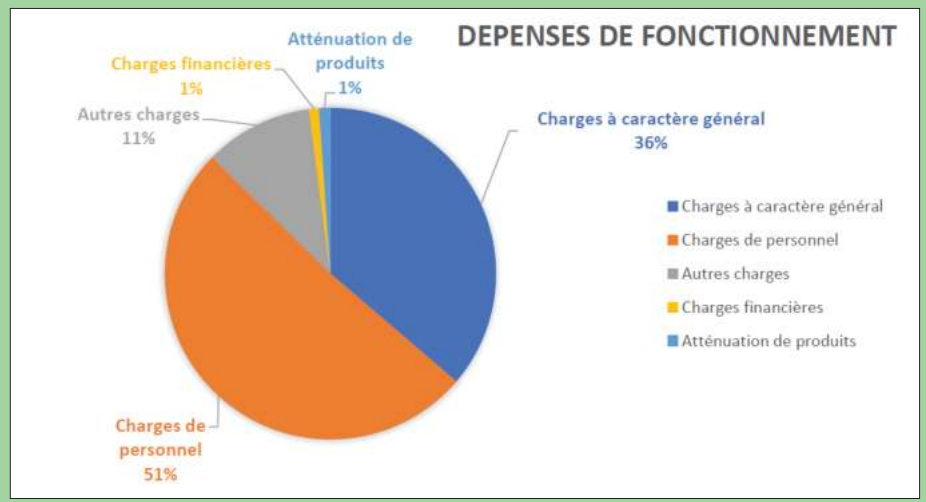

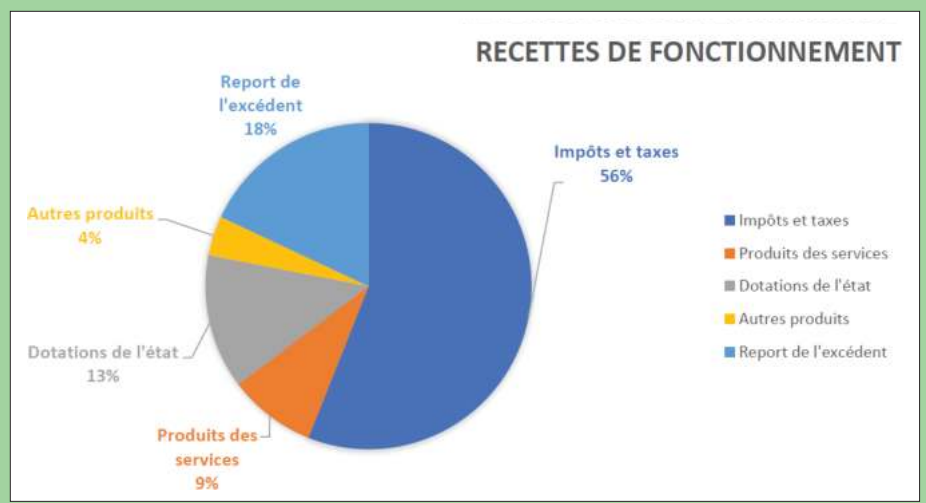

BUDGET PRIMITIF
2024

LE BUDGET GENERAL :

A. La section de fonctionnement : Schématiquement, elle retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité.

Au budget primitif 2024, la section de fonctionnement du budget général a été équilibrée à 6 024 633.51 €. Ci-dessous les postes clés :

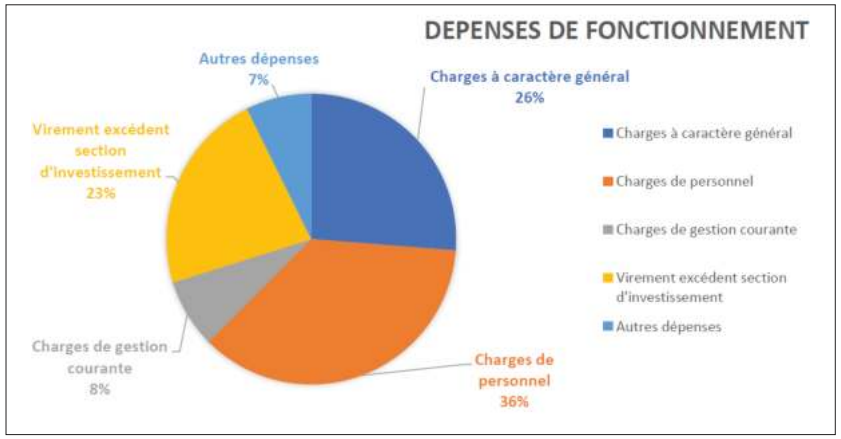

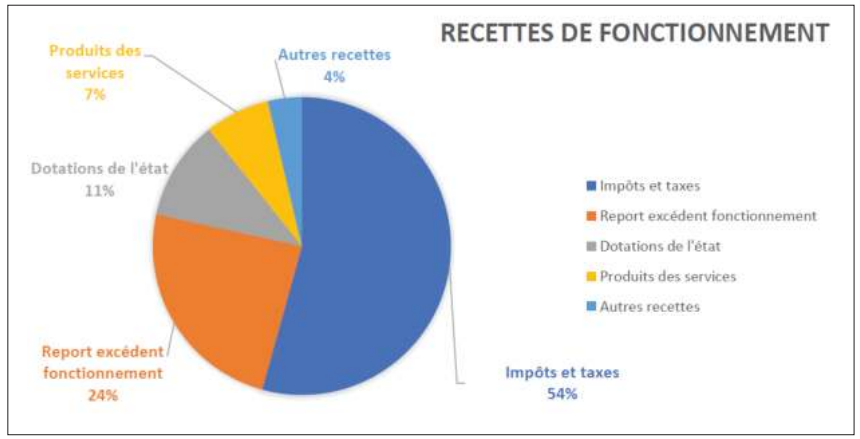

À SAVOIR

Cette année encore les dépenses de fonctionnement sont impactées par l'inflation attendue sous les 3% contre 4.90% en 2023, imputable à la hausse des prix de l'energie diffusée à l'ensemble des biens, des services et les révisions de prix des différents marchés.

Le résultat bénéficiaire de la section de fonctionnement de 1 355 324.23 € constituera la recette complémentaire destinée à la section d'investissement. Donc ce qu'il faut retenir : mieux sera tenu le budget de fonctionnement, plus la commune aura la possibilité d'investir.

B. La section d'investissement : Elle présente les programmes d'investissement nouveaux ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations, des subventions et par l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

Au budget primitif 2024, la section d'investissement du budget général a été équilibrée à 4 834 859.59 €.

Ci-dessous les postes clés :

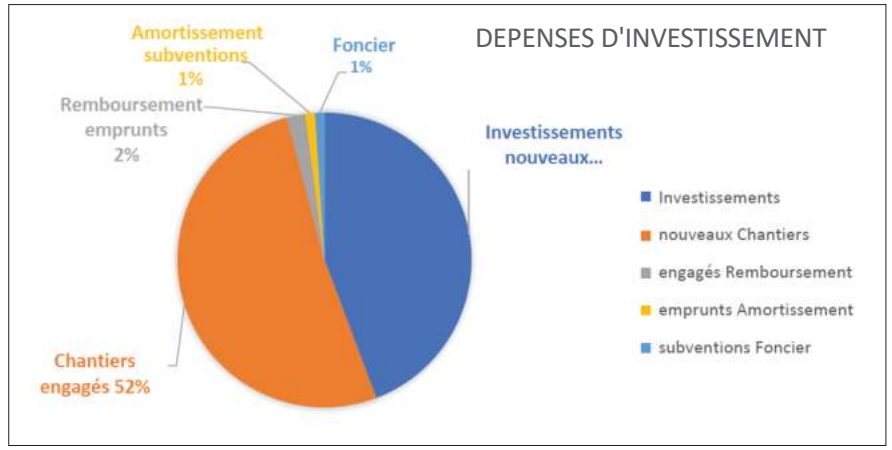

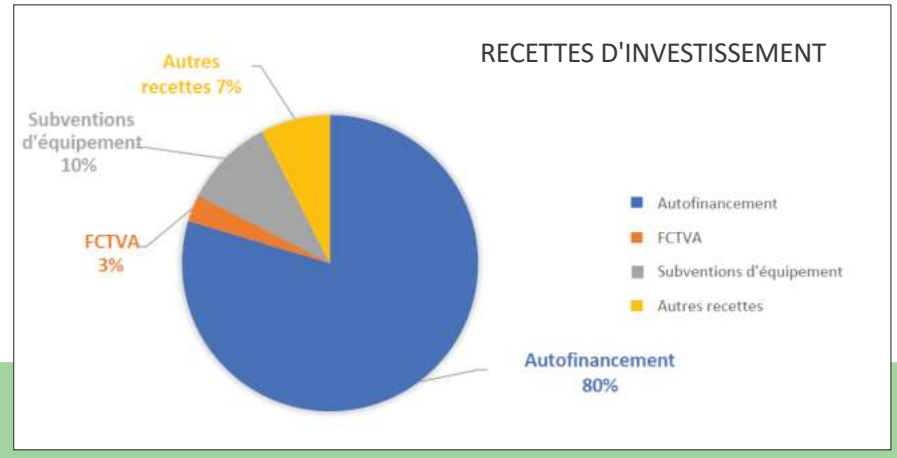

Les principaux nouveaux travaux d'investissement :

- La 1ère tranche du giratoire de Moulin,

- Le déploiement de la vidéo protection.

- Réfection des voiries en enrobé : Rue des 3 Sapins, l'Echetée, Rue des portions.

- La transformation de l'ancien logement communal des Breuchottes en garderie périscolaire.

- L'enfouissement des réseaux secs Faubourg de Remiremont.

- La construction du Pumptrack aux Perrey (parcours mobi'ludique).

- La réfection d'un court de tennis aux Louveaux.

- Travaux de rafraîchissement dans les 2 groupes scolaires et centre socioculturel.

- Les travaux de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle votés en 2023 débuteront à la fin de cette année.

LES BUDGETS ANNEXES :

Budget Eau et Assainissement :
Les services de l'eau et de l'assainissement sont des services publics industriels et commerciaux ou toutes les dépenses doivent être financées respectivement par le produit de la vente de l'eau et de la redevance d'assainissement.

Globalement pour 2024 et comme en 2023, ces budgets sont impactés par l'inflation (hausse des dépenses énergétiques) et la baisse de la consommation respectivement de 5% et 15%.

Le transfert de la compétence en matière d'eau potable et d'assainissement à la Communauté de Communes aura lieu au 1er janvier 2025.

Les travaux de construction de la nouvelle station d'épuration ont démarré en 2022 pour se terminer cet été. Pour rappel, son cout global de 1 600 000 € HT est financé par des subventions obtenues de l'état et du département pour un montant de 900 000 € et, d'un emprunt de 700 000 € sur 25 ans au taux fixe de 1%

Le budget Forêt :
Malgré une année difficile suite à la baisse des prix et des volumes vendus, conséquence d'un ralentissement de l'immobilier dans le neuf notamment, les recettes sont satisfaisantes, un virement en 2024 de 100 000 € alimentera le budget général.

Le budget chaufferie :
La révision à la hausse des tarifs de vente de chaleur à Vosgelis verra son effet notamment en 2024. Globalement son excédent de 22 797.47 € est obtenu sans aide du budget général, pour la première année. En 2024, aucune subvention n'est prévue.

Le budget Lotissement de « Rouveroye » :
Les travaux de viabilisation terminés au printemps 2023, les 9 lots ont été commercialisés. Sur le premier trimestre de cette année, 3 parcelles ont été vendues et 3 autres sont actuellement réservées.

LES TAUX DE FISCALITÉ RESTENT STABLES :

Les dotations de l'état sont maintenues pour cette année. Le conseil municipal a fait le choix de ne pas augmenter les taux de fiscalité qui concernent la taxe foncière.

Celle-ci subira toutefois une hausse en raison de la revalorisation des bases locatives (il s'agit de la valeur d'un loyer théorique). En effet, la valeur locative est réévaluée automatiquement chaque année par un indice (l'indice des prix à la consommation harmonisés). Pour 2024, le coefficient sera de 3.9 % alors qu'il était de 7.1 % l'an dernier.

Le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires actuellement de 11.08 % est révisé cette année pour atteindre 12.08 %.

Pour mémoire, la taxe d'habitation sur la résidence principale a été supprimée en 2023.

À NOTER !

DATES DES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

JEUDI 23 MAI 2024
JEUDI 04 JUILLET 2024
JEUDI 19 SEPTEMBRE 2024

CHIFFRES CLÉS

ENCOURS DE LA DETTE PAR HABITANT FIN 2023

226 €

Le montant de la dette par habitant, plus de 3 fois inférieur à celui des communes similaires.

PRIX au m³ HT :

1.50 €
Prix de l'eau

1.44 €
Prix de l'assainissement

TAUX D'IMPOSITION STABLES :

12.11%
Taxe d'habitation

39.40 %
Taxe foncière bâti

35.76 %
Taxe foncière non bâti

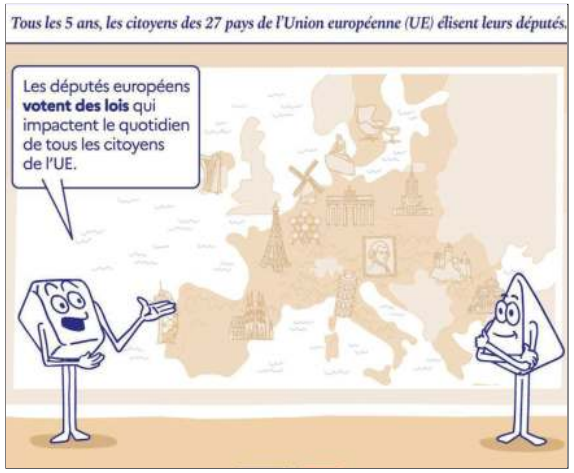

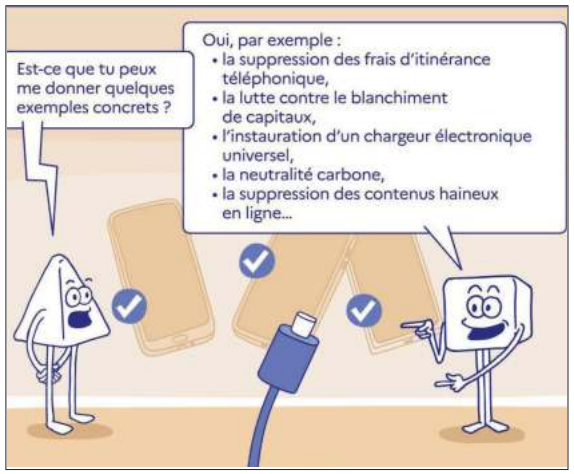

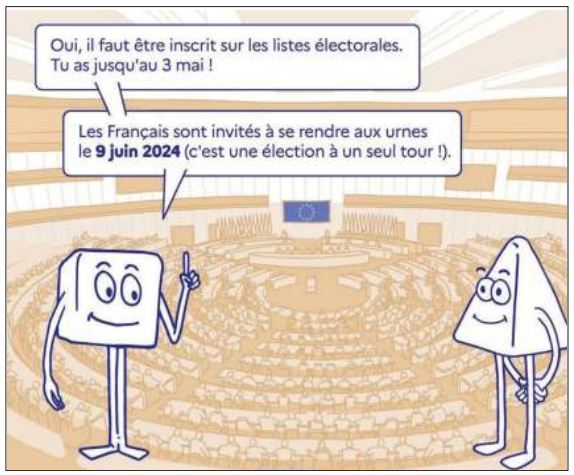

TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE EAU ET ASSAINISSEMENT À LA CCPVM

Lors du conseil communautaire du 19 décembre 2023, les élus de la CCPVM se sont positionnés favorablement au transfert des compétences eau et assainissement au 1er janvier 2025. Ce vote a été suivi d'une consultation des Conseils municipaux des 10 communes en 2024.

Cette démarche s'inscrit dans un cadre réglementaire qui impose aux communautés de communes de prendre la compétence eau et assainissement au plus tard au 1er janvier 2026.

Face à cette échéance et aux retours d'expériences d'EPCI voisins, la CCPVM a fait le choix de l'anticipation en lançant très tôt une étude en vue du transfert confiée au cabinet PROFILS IDE.

La prise en charge de la compétence Eau comprend la production par captage et pompage, la protection des points de prélèvement, le traitement, le transport, le stockage et la distribution destinée à la consommation humaine.

La compétence Assainissement prévoit la prise en charge du contrôle des raccordements, la collecte, le transport et le traitement des eaux usées et des boues.

MCPL
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
CLIMATISATION
POMPES A CHALEUR
SAV
DÉPANNAGE
3, Le Bouchot
88200 SAINT-NABORD
Tél./Fax : 03 29 23 37 37

EN CHIFFRES

Le réseau D'EAU POTABLE sur tout le territoire de la CCPVM

15 070 abonnés
490 km de réseaux
65 sites de production d'eau

Le réseau D'ASSAINISSEMENT sur tout le territoire de la CCPVM :

12 255 abonnés
177 km de réseaux
7 stations d'épuration

FÊTE INTERCOMMUNALE DU SPORT
AU STADE DES PERREY

Julien BALLAND, Adjoint aux sports, à la culture et aux associations, en rêvait depuis longtemps, le stade des Perrey va accueillir **le 1er juin 2024 sa première fête du sport !!!**

Une belle manifestation portée conjointement par le service intercommunal des Sport et la commune de Saint-Nabord.

Une réunion organisée par Julien BALLAND et Murielle CERISE, responsable du service Sport de la CCPVM, réunissant les associations et nombreux protagonistes de ce prochain rendez-vous sportif s'est tenue sur le site des Perrey pour les derniers réglages de la manifestation.

Au programme de cette journée :

- Un duathlon des familles,
- Des initiations au trail avec des minis parcours,
- Des initiations à la marche nordique,
- Des stands sur le sport santé,
- Des infos sur le handisport,
- Des démonstrations de judo, de volley...
- De la gym acrobatique,
- Des minis tournois de foot, ...

Clémence BERETTA, Noa DUSSAUSSOIS, Alan MOUSSAOUI et Stéphane BROGNART seront parmi nous et témoigneront de leur expérience de grands sportifs.

LES CENT ANS DE LA 408ème SECTION
DE LA MÉDAILLE MILITAIRE DE REMIREMONT

La 408ème section de la médaille militaire de Remiremont a fêté fin mars ses cent ans d'existence avec une exposition retraçant l'histoire de la médaille militaire, l'assemblée générale de l'association et un hommage au valeureux capitaine POIROT.

« Le Maréchal FOCH, lui-même, accordait bien plus de valeur à cette distinction que sa grand-croix de la Légion d'honneur parce qu'elle rendait hommage à son courage et ses hauts faits d'armes lors des combats », a précisé Gilbert BOUCHÉ, Président de la section depuis 2010, lors de l'inauguration de l'exposition installée au centre socioculturel les 30 et 31 mars derniers.

La médaille militaire nationale composée d'un médaillon à l'effigie de la république française surmontée d'un trophée d'armes et d'un ruban jaune et vert, récompense l'héroïsme du soldat. Elle a été créée à la demande de Napoléon III en 1852. Ce dernier déplorait, lui qui était « témoin de tant de dévouement et d'abnégation » de ne pouvoir récompenser de « si grands services » rendus par les braves dans les rangs de l'armée. Jusque-là seuls les officiers pouvaient prétendre à une décoration. La médaille ne comporte ni grade, ni degré, elle récompense la valeur militaire et met sur un même pied d'égalité le simple soldat et l'illustre chef de guerre.

Gilbert BOUCHÉ, Président de la 408ème Section de Remiremont depuis 2010.

Dépôts de gerbes par les élus devant le monument du souvenir et sur la tombe du Capitaine POIROT.

Le capitaine POIROT, enfant du pays et héros de la grande guerre de 1914/18, par son prestigieux parcours militaire au sein de la valeureuse 66ème Division des chasseurs alpins, a largement mérité cette médaille honorifique.

Rassemblés autour de la stèle de tous les combats pour une cérémonie en hommage à ses actes de bravoure, élus, membres des associations patriotiques, porte-drapeaux se sont rendus sur la tombe du capitaine pour y déposer une plaque et se recueillir devant la sépulture de l'illustre personnage.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DES MEMBRES DES AFN

Dernièrement s'est tenue la 51ème Assemblée générale des AFN (Anciens d'Afrique du Nord), au CSC, sous la présidence de Camille VALENTIN et en présence du maire de la cité, Jean-Pierre CALMELS, de Oswald CALÉGARI, président départemental et des adhérents du monde des Anciens Combattants.

Camille VALENTIN a remis la médaille de bronze du Djebel à Michel LAMBERT et Léopold GUYON et celle de bronze du Mérite de l'Union Nationale des Combattants à Bernadette ROBERT.

De son côté, le président Camille VALENTIN s'est vu décorer par Oswald CALÉGARI de la médaille grand or de l'UNC.

AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE
SECTEUR RANFAING

Après le remplacement de la canalisation de la conduite d'eau, des travaux d'aménagement de la voirie ont été réalisés pour sécuriser la partie basse de la route de Raon aux Bois.

Les travaux ont été confiés à l'entreprise TRB basée à Saint-Nabord et comprenaient la création d'un trottoir sur une distance de 220 mètres, la matérialisation d'un îlot au niveau de l'arrêt de bus, ainsi que la création de deux passages piétons.

TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX
FAUBOURG DE REMIREMONT

Des travaux sur le réseau d'eau, depuis la côte de Moulin jusqu'au lycée André Malraux ont été entrepris dans le faubourg de Remiremont.

Ce chantier comprend :

- Le remplacement de la canalisation d'eau potable posée en 1965 et devenue fuyarde par une canalisation en fonte de Ø125.

- Le remplacement des branchements ainsi que la pose des compteurs en limite de propriété.

- Le déplacement des réseaux électriques et GAZ hors de l'emprise du futur giratoire.

Une circulation alternée a été mise en place jusqu'à la fin des travaux estimée fin mai.

Un grand chantier pour la création d'un giratoire en bas de la Côte de Moulin sera lancé courant juin, à la fin de cette première tranche de travaux.

NOUVELLE STATION D'ÉPURATION
AVANCEMENT DES TRAVAUX

Le bâtiment annexe composé de 3 parties distinctes vient d'être achevé. Il comprend :

- **Un local " Boues"** équipé d'une table d'égouttage et d'une centrale de préparation de polymère automatique,

- **Un local exploitation** destiné au suivi et la gestion de l'ouvrage (automate, télégestion),

- Un laboratoire.

Un autre local a été construit pour accueillir les deux surpresseurs ainsi que le dégraisseur-dessableur de forme cylindro-conique.

Le pont racleur clarificateur a été installé dans le bassin de décantation circulaire.

Les réseaux sous la future voirie sont posés.

A partir de mi-mai, seront réalisés les premiers essais de la nouvelle station épuration.

L'ancienne station sera démolie durant le mois de juillet, puis viendra la pose des enrobés.

Nous vous communiquerons ultérieurement la date de réception de cet ouvrage accompagnée de sa visite.

CRÉATION DU GIRATOIRE DE MOULIN

Après les travaux de renouvellement du réseau d'eau potable, le déplacement des réseaux secs, l'aménagement du giratoire commencera le 21 mai 2024. Ces travaux dureront 5 mois et seront menés par l'entreprise TRB.

Coût financier : 658 580.50 € HT

PRINCIPAUX PROJETS 2024

- **Remplacement de 4650 m de canalisations sur le réseau d'eau potable :** secteur Moulin, rue de la Croix Saint-Jacques, rue Chaude, rue des Ravines, HLM des Provinces, rue du Général de GAULLE, rue du Capitaine POIROT.

- **Enfouissement des réseaux secs** (électricité, télécom) faubourg de Remiremont.

- **Réfection de la voirie en enrobé :** rue des 3 sapins, rue des Portions, Echetée, parking de la maison paroissiale.

- **Transformation d'un logement communal en garderie** à côté de l'école des Breuchottes.

- **Création d'un pumptrack au stade des Perrey.**

TRANSFORMATION D'UN LOGEMENT COMMUNAL EN GARDERIE

Nouvelle surface de 90 m2

Adaptation de la conception et du mobilier au jeune public.

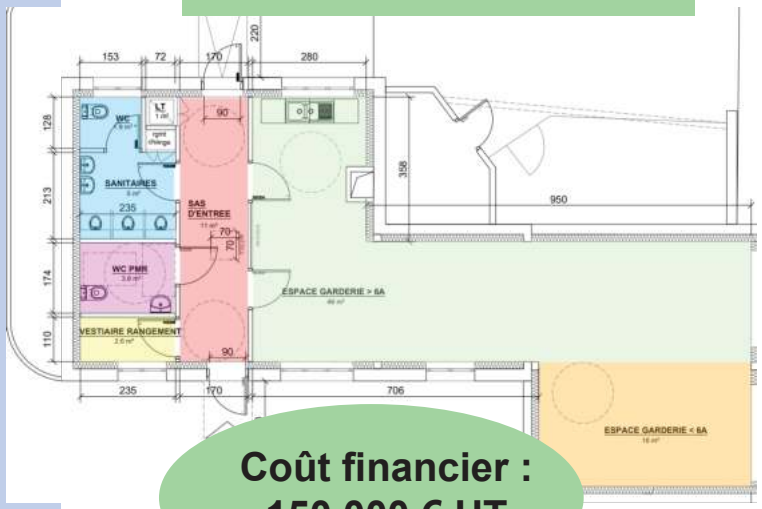

Coût financier : 150 000 € HT

- **Aménagement de la traversée de Sainte-Anne :** les travaux, réalisés par l'entreprise STPI, commenceront début septembre pour une durée de 3 mois. Le chantier nécessitera des modifications de circulation.

Afin de minimiser la gêne occasionnée, un plan de phasage et de déviation est en cours de validation pour garantir le maintien des accès aux commerces et activités ainsi que la desserte des riverains et des véhicules de secours.

La municipalité vous prie de l'excuser par avance pour les perturbations générées par l'ensemble des travaux.

Merci de votre compréhension.

PLAN LOCAL D'URBANISME
ON ARRIVE ENFIN AU BOUT !!!

Pour préparer l'avenir et éviter que son territoire ne se développe de façon anarchique, une commune dispose d'un outil qui combine à la fois les réglementations en vigueur et ses choix d'orientations en matière d'urbanisme, de développement économique, touristique et agricole, d'attractivité et bien sûr de protection de son patrimoine et environnement naturel : il s'agit d'un document appelé le Plan local d'urbanisme, le PLU.

Le PLU de Saint-Nabord, étant en cours de révision (depuis 2020), lors du transfert de la compétence à la CCPVM, la commune va aller au bout de sa démarche.

Stéphane GRANDJEAN, Adjoint à l'Urbanisme, s'attèle depuis 3 ans à construire ce projet d'envergure en collaboration avec Laure MARCHANDEAU du cabinet B. FEDELI - ARCHITECTURE URBANISME PAYSAGE LORRAINE.

Ce travail touche à sa fin et sera bientôt soumis aux autorités compétentes (services de l'Etat, chambres consulaires, autorité environnementale …). Après l'enquête publique (1 mois), le plan local d'urbanisme de Saint-Nabord sera délibéré pour approbation par le Conseil communautaire fin 2024.

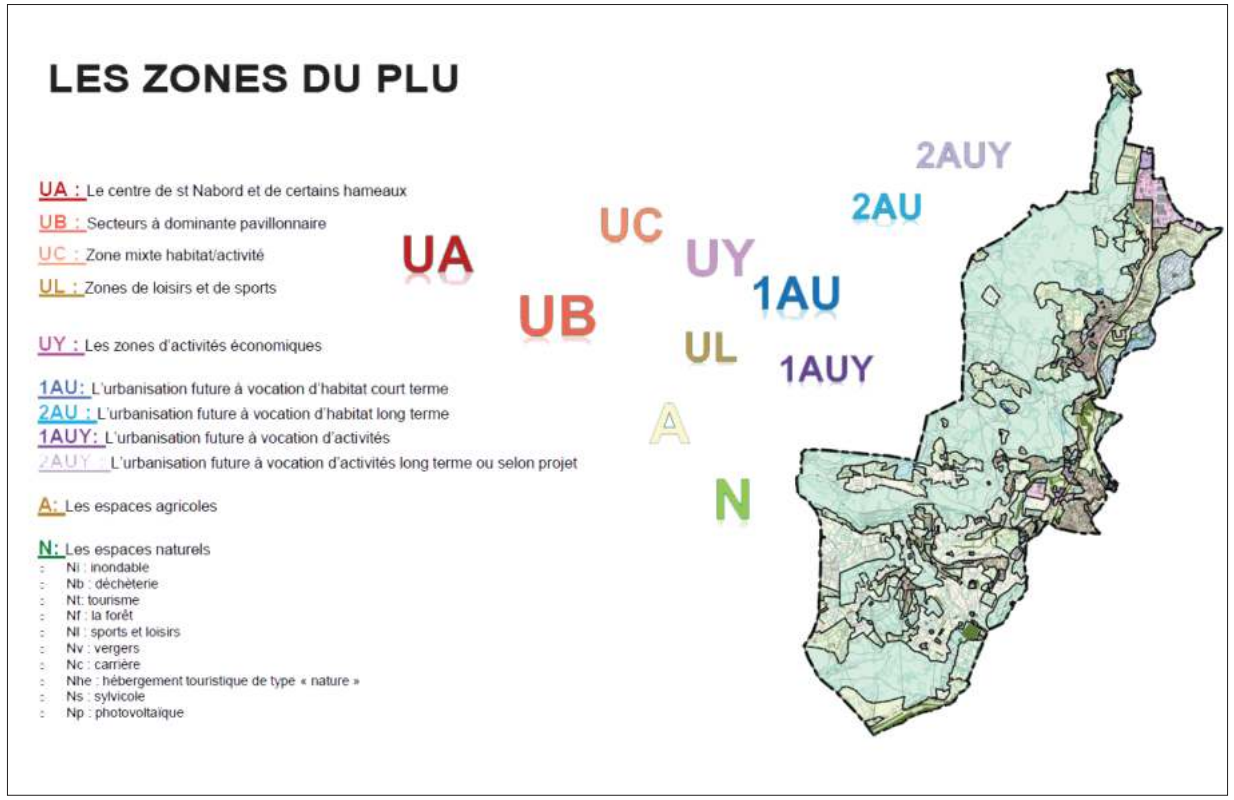

Notre territoire a été découpé en zones urbaines (U) ou à urbaniser (AU nécessitant un plan global d'aménagement comme un lotissement ou une ZAC), zones à vocation économique (UY), zones de loisirs (UL ou NL), terres agricoles (A) et zones naturelles (N). En clair, on ne fait pas n'importe quoi n'importe où.

Les règles sont contraignantes, notamment en matière d'étalement urbain : conformément aux directives de la Loi climat et résilience, les collectivités sont tenues de respecter un objectif de réduction de 50% de leur consommation d'espace à l'horizon 2030 et Saint-Nabord a dû réduire de façon drastique son périmètre d'artificialisation (zones constructibles). Il faut combler les dents creuses (parcelles non construites au sein des zones urbaines) et privilégier l'existant avec en ligne de mire une trajectoire vers le « zéro Artificialisation nette » d'ici 2050 …

Et oui, les Vosges se dépeuplent et l'estimation de nos besoins en logements réduite à peau de chagrin… Nos envies de « Cabane au fond des bois » sont à mettre de côté jusqu'au siècle prochain.

Le site des Perrey a été identifié comme zone de « Sports et de loisirs » et pourra continuer son développement en équipement sportif et de plein air. Ça c'est une bonne nouvelle !!!

Des zones classées naturelles « Nhe » pourront néanmoins accueillir des projets d'hébergements touristiques. Oui Saint-Nabord a entamé sa métamorphose de station touristique. A nous les petits week-end en amoureux dans des gites insolites au bord d'un paisible plan d'eau…

Laure MARCHANDEAU a également mis l'accent sur la prise en compte du paramètre environnemental et notamment la gestion des milieux humides, nombreux sur la commune. « La préservation et la gestion durable des zones humides sont d'intérêt général ». Pas moins de 40 sites ont dû être sondés par les experts pédologues pour évaluer les incidences de projets sur ces espaces aux enjeux écologiques. Une tourbière jusque-là non répertoriée a même été identifiée lors de ces études sur le terrain. Autant dire que dans ces zones-là, une construction les pieds dans l'eau, on n'y pense même pas !!!

Tout n'est que bon sens et planification dans l'intérêt de tous finalement…

Bravo à Stéphane GRANDJEAN et Laure MARCHANDEAU pour leur investissement et ce travail titanesque !!!

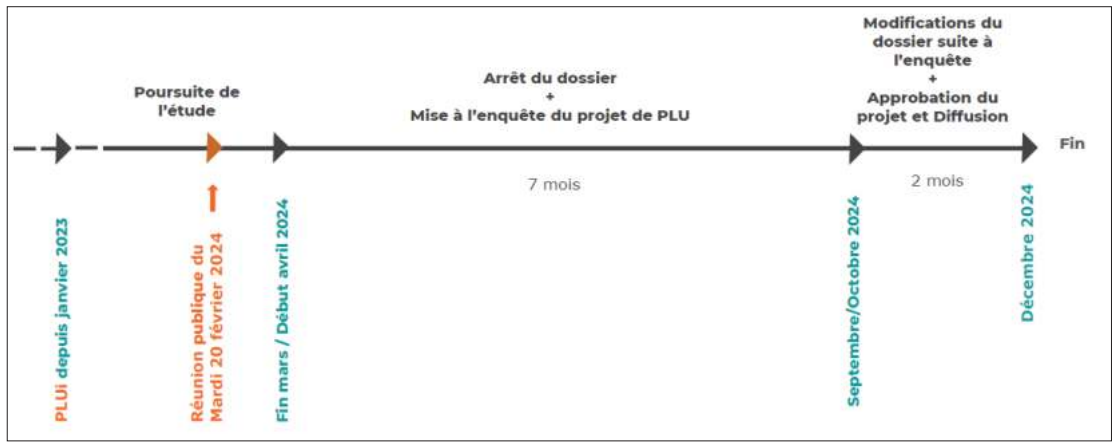

BALADE DE CROIX EN CROIX :

La commission du patrimoine vous propose sa 3ème balade de croix en croix le long des rues et chemins de notre commune, en passant par 2 chapelles. Un circuit d'une quinzaine de kilomètres, à faire à pied, à vélo, VTT ou en voiture.

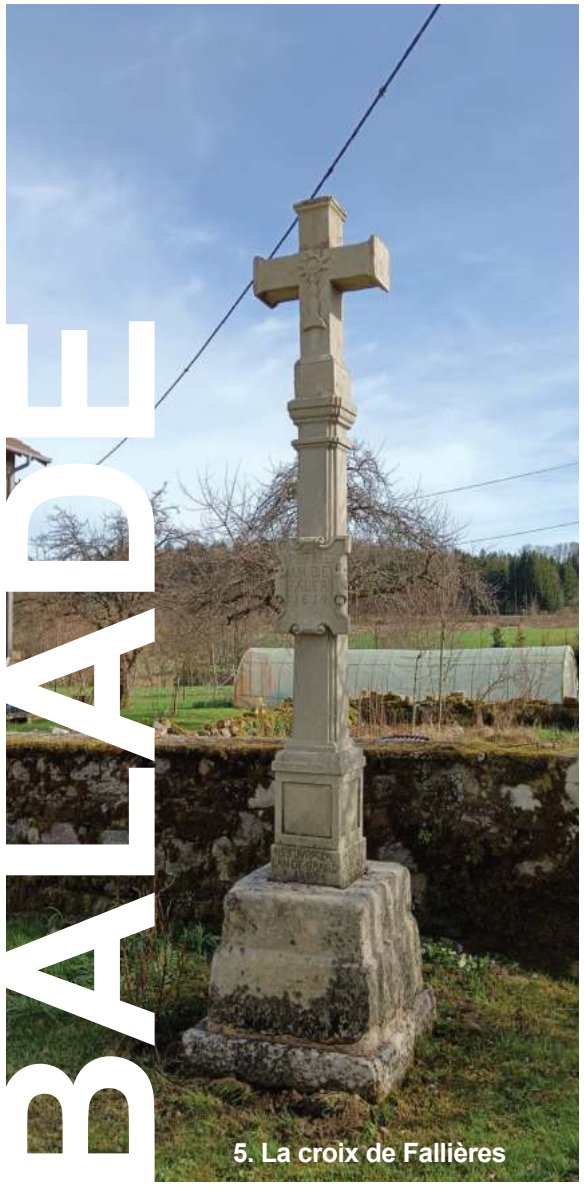

5. La croix de Fallières

3. La croix de Beaudremoine

Départ du parking de l'école des Breuchottes. De la rue du Rond Pré, prendre le raccourci en pente en face de la borne d'incendie puis l'impasse des Bluets. Sur la droite, cachée dans la haie, on découvre :

1. La croix des Breuchottes. Elle porte deux inscriptions : 1777 à la base du fût carré et INRI au sommet du croisillon. Elle est décorée d'un ostensoir et de gravures très effacées.

Revenir rue du Rond Pré, passer sous la voie rapide et prendre à gauche la route de Sainte Anne. Sur la droite on peut admirer :

2. La chapelle Sainte-Anne, petit édifice accolé à un corps de bâtiment qui faisait partie d'un domaine des chanoinesses de Remiremont. Elle date de la fin du XVIème siècle et a été restaurée en 2014.

Continuer vers Rouveroye, tourner à droite jusqu'au croisement avec la route de la déchetterie. On trouve alors :

3. La croix de Beaudremoine ou croix Lallemand. Croix trapue, monobloc qui rappelle le souvenir de Jean Dominique Lallemand décédé subitement dans la prairie du Hellet en 1809 à l'âge de 26 ans.

Continuer la route de Fallières jusqu'à :

4. La chapelle de Fallières, constuite en 1953 par l'abbé Munsch et les paroissiens de Fallières. Elle est devenue une salle d'activités pour les associations.

Reprendre la route de Fallières jusqu'au chemin des Prés Daval à droite. A 100 mètres à droite on arrive à :

5. La croix de Fallières. C'est l'une des plus anciennes de la commune. Très détériorée, restaurée en 1998. Elle est ornée d'une moulure convexe à 4 arêtes et d'un écusson monobloc portant un inscription et la date 1614. Sur le croisillon, un ostensoir sculpté.

En poursuivant sur cette petite route on arrive à la route de Mailleronfaing. Tourner à gauche et continuer jusqu'à :

6. La croix du Nouel, située en bord de route. Croix haute, ornée de gravures et sculptures avec un croisillon potencé. Sur le socle on a pu déchiffrer l'inscription : « Cette croix etre elevee par Nicolas Mathieu veuve de Catherine Hacquart l'an mil sept cent soixante quatre ».

8. La croix de la Malpierre N°2

Revenir en arrière pour rejoindre le chemin de Haumantarde puis la route vers Pusieux et Anty. Dans le grand virage un chemin forestier conduit vers les croix de la Malpierre. A 800 mètres environ on découvre :

7. La croix de la Malpierre N°1. D'origine ne reste que le socle à 3 marches, surmonté maintenant d'une simple croix en fer.

Continuer sur 800 mètres (parcours fléché) pour accéder à :

6. La croix du Nouel

8. La croix de la Malpierre N°2. Située à 100 mètres des ruines d'une ancienne ferme des chanoinesses. C'est une croix de peste datant de 1611. Elevée en souvenir des religieuses qui fuyant la peste seraient mortes en traversant la forêt. Elle porte une inscription énigmatique. Elle a été restaurée en 2010.

Revenir sur ses pas et continuer la route jusqu'à Anty en passant près du chalet de Pusieux. Sur la droite on trouve :

9. La croix d'Anty. Grande croix sur un socle à 3 marches. Le croisillon est orné d'un Christ sculpté, le fût d'un cartouche gravé de lettres et de chiffres dont le sens nous échappe, sauf la date 1611. Il s'agirait d'une croix de peste (la peste a sévi dans la région en 1610).

Depuis Anty continuer jusqu'à la route RD 34 et le col de Raon, puis regagner la vallée.

PARTAGEONS LE GOÛT D'ÊTRE ICI !

Leader sur le marché des eaux gazeuses dans le Grand Est, l'eau de source Carola fait aujourd'hui partie du patrimoine local. Et oui ! Carola, on l'aime pour son caractère authentique et son bon équilibre minéral, qui en font l'alliée des plats du quotidien comme des mets les plus fins.
Carola, ce sont aussi des valeurs fortes ! Ancrée sur le territoire alsacien et plus largement dans le Grand Est, Carola incarne des moments de convivialité, de plaisir et de partage. En famille ou entre amis, autour de moments du quotidien et d'exception, il y a toujours une Carola !
Et pour des plaisirs encore plus variés, non sucrés mais toujours 100% naturels, Carola poursuit sa dynamique d'innovation ! L'eau préférée des alsaciens se décline aujourd'hui en versions plate ou pétillante, nature et aromatisée.

LES ÉLÈVES DE CM2 DE L'ÉCOLE DES HERBURES EN VISITE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Pour compléter leur ambitieux projet d'éducation civique, les 24 élèves de la classe de CM1 et CM2 et leur enseignante, Cécile BARNET-LEFEBVRE, se sont rendus à Paris pour une visite exceptionnelle à l'Assemblée nationale.

Dans le cadre de leur participation au Parlement des enfants, ils ont travaillé durant plusieurs semaines à l'élaboration d'une loi visant à favoriser le sport chez les jeunes. Conseillés par le Député Christophe NAEGELEN, venu à leur rencontre pour présenter ses fonctions d'élu parlementaire en décembre dernier, ils ont proposé un projet de financement de licences sportives pour tous les enfants sans critères de ressources en taxant les rediffusions des compétitions internationales.

Une proposition qui sera soumise au vote du jury académique et peut-être adoptée, si elle suit son chemin, comme loi de la République. Les finalistes seront dévoilés le 17 juin prochain...

En attendant, le Député les a accueillis le 28 mars au Palais Bourbon où ils ont découvert l'hémicycle garni de ses 577 sièges rouges.

Nos apprentis députés ont également visionné un petit documentaire expliquant le rôle de l'Assemblée nationale et le cheminement d'un projet de loi. Durant leurs déambulations dans les couloirs de ce haut lieu chargé d'histoire, ils ont marqué un temps d'arrêt devant un tableau immortalisant le vote de la loi sur l'abolition de la peine de mort présentée en 1981 par Robert BADINTER.

Quel mémorable voyage au royaume des grands Hommes !!!

PARIS VAUT BIEN UNE COURSE !!!

Pour financer les grosses dépenses générées par ce voyage à la capitale, Cecile BARNET- LEFEBVRE a décidé d'organiser une course aux sponsors pour impliquer les enfants et solliciter les familles et les proches.

Réunis au stade des Perrey, par une pluie battante, les enfants ont échangé des promesses de dons contre des défis sportifs. Malgré le mauvais temps, nos petits challengers ont couru à perdre haleine tout le matin à tel point qu'ils ont récolté bien plus que de raison. Bravo les champions !!!

ATELIERS DE GYMNASTIQUE
RENCONTRE SPORTIVE USEP AU GYMNASE D'ELOYES

Les élèves des classes de CM1 et CM2 de l'école des Breuchottes avaient rendez-vous le vendredi 15 mars avec leurs camarades d'Eloyes pour des ateliers d'initiation à la gymnastique.

Au programme de cette journée, un trajet aller-retour à vélo jusqu'à l'école de la commune voisine dans le cadre du projet « Savoir rouler à vélo », suivi d'un pique-nique avec un temps de détente dans le parc avant de pédaler jusqu'à la destination finale : le gymnase d'Eloyes.

Coachés par Emmanuelle COUVAL, directrice de l'école des Breuchottes, les enfants ont participé dans un premier temps, à une séance d'échauffement avant de se répartir dans les 10 ateliers.

Dans la salle aux agrès, des équipes composées d'élèves des deux écoles ont investi les ateliers « poutre », « tremplin et table de saut », « barres parallèles », « espaliers » et « parcours sportif ».

Dans la grande salle du gymnase, des tapis ont été installés au sol pour amortir les sauts, figures de breakdance et d'acrogym. Mais c'est qu'ils sont doués nos petits gymnastes !!! Encore quelques séances et la roue sera quasi parfaite.

Boissonnet paysagisme
Création, réalisation et entretien de vos espaces paysagers
Tél. 03 29 62 10 39 - www.boissonnet-paysagisme.fr
- MODELAGE PAYSAGER - PLANTATION - ENGAZONNEMENT - MACONNERIE - REVÊTEMENTS - CLÔTURES - PISCINES - MUR VÉGÉTAL...
Boissonnet Services + Mais aussi
Société d'aide à la personne pour la réalisation de vos travaux d'entretien d'espaces verts (Tonte, débroussaillage, tailles, élagages, ramassage de feuilles···)
Devis gratuit - 50% déductible ou crédit d'impôts - Téléphone : 06 31 24 86 93

BRUITS DE VOISINAGE ET NUISANCES SONORES

Tous travaux de bricolage/ jardinage réalisé par des particuliers à l'aide d'outils bruyants doivent être effectués suivant des horaires précis :

Du lundi au vendredi inclus :
de 8h30 à 12h00
et de 14h00 à 19h30
(sauf entreprises et services municipaux).

Les samedis :
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00.

Les dimanches et jours fériés :
de 10h00 à 12h00.

R R R !!!
R R R R
R R...

A savoir : Si un accident survient, la victime peut engager des poursuites à l'encontre des riverains concernés.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS PAR TOUT TEMPS

Par temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant leur maison, sur les trottoirs jusqu'au caniveau.

Hors temps de neige, le désherbage, le balayage des feuilles mortes et autres détritus doivent être effectués par le propriétaire ou le locataire riverain.

ÉLAGAGE DES HAIES ET TAILLE DES ARBRES

Les haies et les arbres donnant sur le domaine public doivent être entretenues pour ne pas mettre en péril la sécurité publique. Mais il faut bien choisir sa période.

À savoir :
Il est interdit à quiconque d'effectuer des travaux (destruction, entretien, taille…) sur les haies pendant une période allant du 16 mars au 15 août.

Les propriétaires de parcelles boisées en bordure de route ont l'obligation de procéder à l'élagage dès que les branches dépassent sur le domaine public.

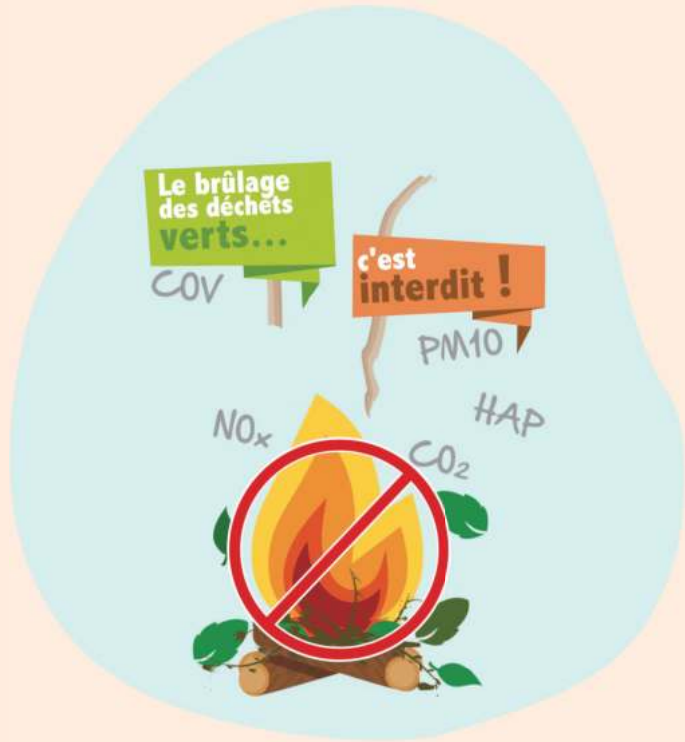

LE BRULAGE DES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT

Selon le règlement sanitaire départemental, le brûlage à l'air libre des déchets verts et ordures ménagères est interdit.

En conséquence, les déchets verts doivent normalement être réceptionnés dans les déchetteries.

À savoir : le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, il nuit à l'environnement et à la santé (maladies respiratoires, cardiovasculaires, etc), il peut être la cause de la propagation d'incendies.

SAINT - NABORD

VOSGES 88 - FRANCE

commune de Saint-Nabord

23ème

MARCHE POPULAIRE INTERNATIONALE

Dimanche 19 Mai 2024

Départ : C.S.C. - Saint-Nabord Centre

ORGANISEE PAR FALLIERES-SPORT-DETENTE

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Pour la bonne organisation de cette marche, il est préférable que les groupes se préinscrivent et réservent leurs repas auprès de :

Christine BERNET - 7 les Abatteux - 88370 BELLEFONTAINE

06 83 31 87 25

Ou par Email : fsdsaintnabord@free.fr

Visitez notre site Internet : http://fsdsaintnabord.free.fr

RAVITAILLEMENT :
Gratuit : Café au départ, eau, sirop et petites collations à tous les contrôles.
Payant : Sandwichs, frites et grillades sur le parcours, repas bæckeofe à l'arrivée ainsi que des boissons en bouteille.

PARTICIPANTS :
Ces randonnées pédestres accessibles à tous, sans limite d'âge (sauf contre-indication médicale) sont à faire sans contrainte de performance ou de compétition, suivant son rythme. L'inscription à la marche vaut déclaration de bonne santé. Les enfants de moins de 10 ans devront être accompagnés.
La manifestation se déroulera quelles que soient les conditions météorologiques, sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal.

IMPORTANT : Il est interdit de quitter les chemins, d'allumer du feu et de fumer sur le parcours. Les chiens sont à tenir en laisse. En cas de dégâts, la responsabilité des contrevenants sera engagée.
Les randonneurs doivent respecter le code de la route.

DEPART ET ARRIVÉE : CENTRE SOCIO CULTUREL
88200 SAINT NABORD
Coordonnées GPS : N 48°02'47.5 E 006°34'49.0

PARCOURS ET HORAIRES : 20 km : Départ de 7 h à 13 h
10 km : Départ de 7 h à 14 h
5 km : Départ de 7 h à 14 h

Ouvert à la marche nordique

ARRIVÉE : Limitée à 18 h

INFORMATION : Venez avec votre gobelet réutilisable. Il n'y aura pas de gobelets jetables sur les parcours.

RÉCOMPENSES : aux groupes de plus de 50 participants.

ASSURANCE : La FFSP est garantie en R.C. auprès de LA MAIF.

SECOURISME - URGENCES : 112 - Un service de premier secours est organisé par le club ainsi que la liaison radio entre les contrôles.

COTISATION ET PARTICIPATION :
- La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une cotisation de participation de 3,00 € sans souvenir ou 6 € avec souvenir.
- Licence famille : 6 € parents + enfants (enfants gratuits jusqu'à 16 ans).
Portant les timbres de contrôle, elle donne droit au tampon IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour. Un marcheur ne peut être titulaire que d'une seule licence.

LE COMPOSTAGE DES DÉCHETS

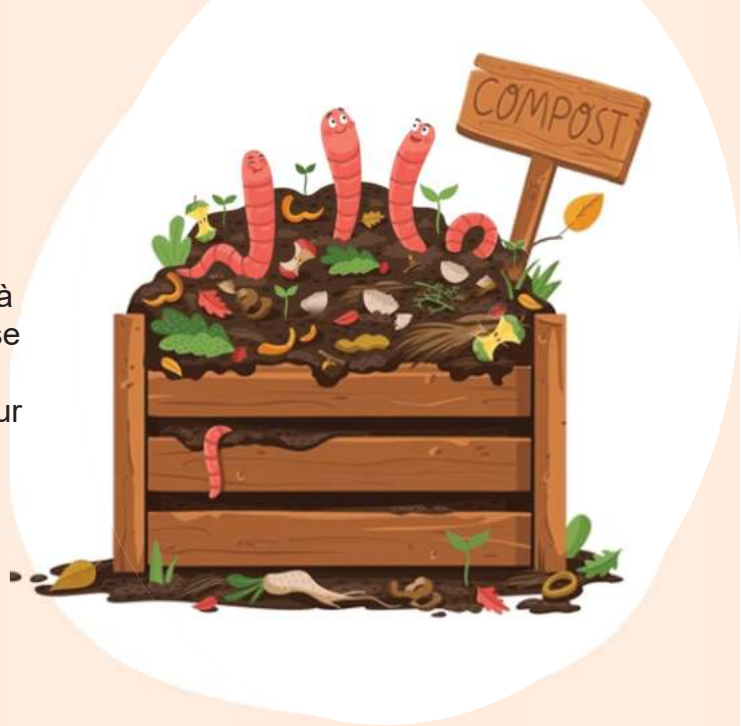

La loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire prévoit la mise en place d'un tri des biodéchets depuis le 31 décembre 2023 pour les particuliers.

Les biodéchets doivent être valorisés sur place. Dans les secteurs ruraux comme notre commune, le compostage individuel est privilégié.

Dans ce sens, le SICOVAD, qui dispose de la compétence de collecte et de valorisation des déchets sur notre territoire, propose des composteurs à des tarifs préférentiels. A défaut, on peut également composter dans un coin de jardin.

Une réflexion est en cours s'agissant de l'installation de composteurs collectifs dans les quartiers à forte densité de population.

Guide du compostage du SICOVAD

STATIONNEMENT GÉNANT

Il est interdit de stationner sur les trottoirs, sur les emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite, sur les passages piétons.

À savoir :
Ces infractions sont passibles d'une contravention de 135 € et d'une mise à la fourrière.

DÉJECTIONS CANINES

Tout propriétaire de chien est tenu de procéder au ramassage des déjections canines sur le domaine public communal (voies publiques, trottoirs, espaces verts publics, espaces des jeux publics pour enfants...).

À savoir : l'infraction est passible d'une contravention de 35 euros.

À savoir : la disribution (2 campagnes par an chez les particuliers) et gestion des stocks de **sacs jaunes** pour le tri sélectif sont gérées par le SICOVAD (et non la mairie qui est seulement un lieu de dépôt).

Informez-vous de l'état de nos stocks avant de vous déplacer en mairie.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DES POUBELLES DE TRI.

La sortie trop en amont du bac d'ordures ménagères ou son retour trop tardif obstrue le domaine public et crée des risques pour la circulation. Aussi voici un petit rappel des jours et horaires de collecte :

Collecte des ordures ménagères :
Vendredi matin à partir de 05h00.

Collecte du tri sélectif :
Mercredi matin à partir de 05h00.

Les objets encombrants sont à déposer à la déchèterie.

Horaires d'ouverture de la déchèterie :

- Mardi, jeudi et vendredi de 13h à 18h.

- Mercredi et samedi de 9h à 12h et de 13h à 18h.

- Dimanche de 9h à 12h.

DEMANDES DE CARTE D'IDENTITÉ OU PASSEPORT

La mairie de Saint-Nabord n'est plus en charge des dossiers de demande de passeport et carte d'identité.

Démarches à suivre :

1/ Réaliser une pré-demande sur le site ANTS : (https://passeport.ants.gouv.fr/)

2/ Prendre rendez-vous en ligne sur le site suivant : https://www.remiremont.fr/vivre-a-remiremont/demarches-administratives/

En cas de problème de prise de RDV en ligne, merci de contacter la mairie de Remiremont par téléphone au 03 29 62 42 17 ou toute autre mairie équipée du dispositif "Recueil" (Vagney, Le Thillot, Gérardmer, La Bresse, Xertigny, Epinal...).

À savoir : Si vous rencontrez des difficultés pour réaliser votre demande en ligne, vous pouvez demander un accompagnement auprès de :

- **La Maison France Service de Remiremont (03.29.62.84.91)**
- **Notre Facilitateur numérique**

Sur rendez-vous les mardis après-midi à la Mairie de Saint-Nabord (03.29.62.06.22).

MODALITÉS DE RÉSERVATION DES REPAS

La réservation des repas est obligatoire et devra se faire par le biais du site internet communal via le « portail famille » dédié.

À noter : les réservations doivent être faites impérativement le lundi, au plus tard à 17h30 pour la semaine suivante.

CHASSE AUX OEUFS
À FALLIÈRES

Les petits chasseurs d'œufs en chocolat sont passés entre les gouttes le samedi 30 mars pour ramener dans leur paniers et chapeaux une faramineuse cueillette gourmande disséminée dans la forêt magique de Fallières.

Pas moins d'une bonne douzaine de kilos de chocolat que les membres de l'association Breuchottes et Cie, grands animateurs du quartier, ont équitablement partagé entre tous les protagonistes de cette joyeuse compagnie.

Les plus chanceux sont néanmoins repartis avec de belles prises : 10 gros œufs surprises qui n'ont pas dû être les plus difficiles à trouver…

LE LAPIN DE PÂQUES
DANS LES JARDINS
DE L'ÉCOLE DES HERBURES

Encore une fois, les membres de l'association Un p'tit coin d'Herbures se sont surpassés pour enchanter cette journée du 6 avril avec l'histoire d'un lapin de Pâques un peu magicien qui fait pleuvoir sur l'école des montagnes d'œufs et de cloches en chocolat.

Voilà qui a fait le bonheur des petits gourmands de la commune...

AMBULANCES VSL TAXIS
ARNOULD BOURBON
Numéro unique
03 29 62 27 69
7 j/7 et 24 h/24
Arches
Épinal
Le Val d'Ajol
Mirecourt
Saint Nabord
Siège : 2 rue du Reing du Scied - 88200 Saint Nabord
N° d'agrément : 108

DES NICHOIRS À MÉSANGES
INSTALLÉS AUTOUR DE L'ÉCOLE DES BREUCHOTTES

Les écoliers de la classe de CE1 et leur maîtresse Nastassia KRAJEWSKI étudient cette année l'univers des oiseaux.

En guise d'introduction à ce passionnant sujet, ils ont visité dernièrement une magnifique exposition « Observons les oiseaux » proposée par la Médiathèque de Remiremont Le cercle.

Composée d'ateliers ludiques et pédagogiques, elle a permis aux enfants de se familiariser avec une vingtaine d'oiseaux communs d'Europe, d'étudier leur habitat, leur régime alimentaire, leurs comportements… et d'écouter leurs chants avec l'application Birdie Memory.

Ils ont reçu la visite de Lionel GRISÉ et Hubert SIMONIN, agents communaux, pour les aider à installer 10 nichoirs à mésanges autour de l'école des Breuchottes et de leurs sites préférés de promenades tels que les Louveaux et l'étang de Huchère.

Ces nichoirs ont été confectionnés lors d'une rencontre avec leurs correspondants de l'école de Plombières en mars dernier.

De bien jolies réalisations en bois de sapin fixées sur le tronc des arbres, à quelques mètres de hauteur pour ne pas tenter les gros matous du quartier et orientées Sud-Est pour permettre à la couvée de profiter au maximum de la douceur de la journée.

Désormais il est interdit de crier pendant la récré !!!

JOURNÉE HANDISPORT AU CENTRE SOCIOCULTUREL
POUR L'ÉCOLE DES HERBURES

Pendant que les uns profitent de bon air du large, les élèves de l'école des Herbures expérimentent eux aussi de nouveaux horizons. Ils avaient rendez-vous, début avril, avec Joris et Julie de l'association Jeunesse Handi Ballons Chavelotaise au centre socioculturel pour une journée paralympique.

Ce club sportif propose des activités adaptées aux personnes en situation de handicap ou intervient dans les écoles pour sensibiliser le jeune public aux problèmes rencontrés dans le monde du handicap.

Au programme du jour, 8 activités sportives pour se mettre dans la peau de personnes atteintes de handicap et appréhender l'activité physique sous

un angle bien différent : Match de basket en fauteuil roulant, volley, tir à l'arc et pétanque assis sur une chaise, tir à la carabine laser couché, cécifoot, parcours à l'aveugle, torball.

Autant de disciplines qui sollicitent d'autres muscles ou d'autres sens, qui nécessitent de collaborer avec des personnes aidantes ou d'utiliser un équipement adapté comme ce ballon à grelots qui permet à une personne aveugle de suivre la trajectoire en écoutant et non plus en regardant le ballon.

Des exercices qui demandent un effort de chaque instant pour se rappeler que privé de l'usage de ses jambes on ne peut pas se lever pour rattraper un ballon, pour comprendre que pour diriger un aveugle sur un parcours un geste de la main ne sert à rien...

... et se rendre compte que le handicap n'empêche pas la performance et le dépassement de soi.

LE GRAND MÉCHANT LOUP
À L'ÉCOLE DES HERBURES

Les enfants de l'école des Herbures ont entamé un cycle Théâtre au mois de mars qui se clôturera par une restitution présentée le 18 juin à l'occasion d'une balade théâtrale en forêt.

Les enfants ont commencé par un stage intensif animé par Marion LAVAULT, une intervenante du collectif lyonnais « Sans attendre ». Ils ont travaillé sur l'histoire du petit chaperon rouge comme on ne vous l'a encore jamais racontée…

Marion a une approche très moderne du théâtre et s'affranchit complètement des codes de la représentation théâtrale classique. Les enfants vont non seulement jouer en tant que comédiens mais ils participent activement au travail de mise en scène de la future représentation.

Le conte a été divisé en petites saynètes offrant ainsi à chaque élève une place dans le spectacle. Le résultat final sera donc une version complètement inédite du petit chaperon rouge qui mobilisera l'ensemble des écoliers et qui prendra en compte leur propre interprétation des scènes et des personnages.

L'atelier a débuté en début de semaine par une prise de conscience de son corps, de l'espace de la scène, des coulisses et du public, à travers divers exercices pas toujours faciles à mettre en pratique devant les copains !!!

Tout au long de la semaine, les corps ont appris à se détendre, à s'exprimer librement en acceptant le regard des autres. Grâce à Marion, ils ont compris que, dans le théâtre, la voix, les gestes, les regards ou les expressions du visage, tout contribue à se faire entendre et comprendre du public.

À la fin de cette première période, on pouvait déjà constater d'énormes progrès réalisés en quelques jours seulement…

Elle reviendra les 6 et 7 juin pour superviser les derniers réglages avant le spectacle. En attendant les enfants travailleront leur rôle et la scénographie avec leurs enseignants guidés par la feuille de route préparée par Marion.

Vivement le 18 juin !!!

LA GRANDE LESSIVE

La manifestation d'art participatif « La grande lessive » a lancé un nouveau défi artistique au monde entier : « Faire des bulles »…

…et nos petits écoliers, comme à chaque fois, ont joué le jeu avec humour, talent et créativité.

TAXI MANGIN

LIBRE CHOIX DE VOTRE TAXI

DÉPLACEMENTS TOUTES DISTANCES

TRANSPORT PRIVÉ GARE AÉROPORT

TRANSPORT DE MALADE ASSIS

HOSPITALISATION

ACCOMPAGNEMENT DU PATIENT

AIDE AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Déplacements toutes distances – 7j/7
Gare, aéroport, véhicules 7 et 9 places

Communes de Stationnement :
SAINT NABORD - LE VAL D'AJOL

03 29 30 67 03 - 06 29 58 45 78 - taxi.mangin@gmail.com

SÉJOUR EN BRETAGNE

Du 4 au 12 avril, nos petits écoliers ont investi les côtes bretonnes pour un incroyable séjour dans le Finistère rythmé de visites riches et variées, de randonnées dans des lieux époustouflants de beauté, … Hébergés dans le centre ODCVL "Le Steredenn" à 100 mètres de la plage, ils ont été bercés de légendes romanesques peuplées de héros et de créatures fantastiques.

Jour 1 et 2 :
Munis de bottes, bonnets, casquettes et coupe-vents le visage fouetté par le vent du large, les pieds dans l'eau, qu'il faisait bon ramasser des coquillages, échanger avec la faune locale et dessiner sur le sable le doux nom de l'école des Breuchottes…

L'après-midi du second jour, les choses sérieuses ont commencé avec une sortie en bateau pneumatique pour découvrir le port de Douarnenez pendant que d'autres étudiaient le pouvoir d'attraction de la lune et le phénomène des marées. Sardiniers à la "retraite", remorqueurs et autres vieux bateaux du port-musée n'en finissent pas de raconter l'histoire du célèbre port de pêche…

Le phare maudit de Tévennec, au large de la Pointe du Raz, a rendu fous tant de gardiens qu'il a été automatisé dès 1910.

Le soir venu, Tom, le conteur d'histoires a captivé son auditoire en racontant aux sons de sa guitare ses mésaventures avec de sanguinaires pirates …

Jour 3 et 4 :
Nos écoliers ont passé une journée inoubliable à l'aquarium géant Oceanopolis de Brest.
Un rendez-vous dans le monde des océans avec des animations incroyables pour découvrir la faune et la flore sous-marines…

Pêche à pied, randonnée et soirée bretonne ont rythmé la journée de lundi…

Jour 5 :
Nos infatigables petits Vosgiens ont visité mardi le phare d'Eckmühl à Penmarc'h. Mis en service voilà plus de 120 ans, il doit son nom aux dernières volontés d'une marquise parisienne en hommage à son père, appelé le « prince d'Eckmühl »…

Construit en Kersantite, (de la roche magmatique), il s'élève à plus de 50 m. Il faut gravir un escalier en colimaçon de 272 marches pour atteindre le sommet de sa tour…

Petit cadeau des enseignants pas du tout prévu dans le programme initial, ils ont également parcouru les allées du port-musée de Douarnenez, un beau voyage à travers le monde maritime avec plus de 280 vieux bateaux et des milliers d'objets exposés dans cette ancienne conserverie…

Jour 6 :
Nos intrépides voyageurs ont bravé le mercredi le vent et la pluie pour une traversée à pied jusqu'à l'ile Tristan.

Mais ça en valait vraiment la peine…

Là, jardin exotique, verger et parc boisé, conserverie et bâtiments industriels, font de cet ancien repaire de mercenaires, un site magique, chargé d'histoire et encore hanté par le destin tragique de Tristan et Iseult…

Dernier jour :
Après une dernière excursion mémorable à la pointe du raz dans un décor de falaises et de rochers de granit battus par les vents et l'océan, les enfants de l'école des Breuchottes ont pris le chemin du retour.

Ils sont arrivés vers 8H45 à Saint-Nabord, accompagnés, à la surprise générale, par le Commandant COUSTEAU (leur enseignant Sébastien MEIGNANT déguisé), revenu d'outre-tombe leur conter sans doute durant le voyage quelques-unes de ses fabuleuses aventures…

OPÉRATION " VILLAGE DU BIEN VIEILLIR " LANCÉ PAR LE DÉPARTEMENT DES VOSGES

La population des Vosges est vieillissante. En 2040, les 65 ans et plus représenteront plus de 30% de la population. Face à ce constat, le département des Vosges consacre chaque année 240 millions d'euros de son budget à des actions engagées en faveur des seniors.

Pour répondre à une volonté des Vosgiens de rester chez eux le plus longtemps possible, il mise sur une **politique de l'autonomie.** Lutter contre l'isolement, favoriser le **développement de l'habitat inclusif et des résidences seniors**, répondre au mieux aux besoins des personnes âgées en perte d'autonomie et développer les **services d'aide à domicile**… autant de démarches et de réflexion engagées sur notre territoire pour préparer l'avenir.

Pour sensibiliser le public sur les dispositifs déjà mis en place, le département des Vosges a lancé début avril une **grande campagne d'informations sur l'aide à l'autonomie à l'attention des seniors** : " Opération Villes et villages du Bien vieillir ".

Un « bus de l'autonomie », aménagé en pavillon témoin a sillonné les communes autour de Remiremont à la rencontre des habitants. La campagne d'infomations s'est poursuivie le 4 avril par un grand forum, organisé au centre socioculturel de Saint-Nabord sur le thème du bien vieillir, inauguré par le Président du Conseil départemental, François VANNSON, Isabelle REMOLATO, Vice-Présidente du CCAS et les élus.

37 exposants (services d'aide à domicile, mutuelles, CPAM, Maisons France Service, caisses de retraite…) ont accueilli les visiteurs tout au long de la journée et informé le public sur les dispositifs d'aide à l'autonomie.

L'opération Villes et villages du bien vieillir se poursuivra jusqu'en octobre à travers tout le département.

GENEVIÈVE JEANNY DÉCORÉE DE L'INSIGNE DE CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Difficile de résumer l'incroyable parcours de Geneviève JEANNY, a conclu le Président du conseil département, François VANNSON après plusieurs minutes de discours retraçant son investissement dans la vie sportive et associative et énumérant ses nombreuses distinctions et médailles honorifiques.

Oui le curriculum vitae de cette figure locale, connue pour ses nombreux engagements, sa droiture et son altruisme est édifiant : Geneviève a commencé comme bénévole, puis commissaire et enfin arbitre national dans les compétitions de cyclisme. Elle a également fondé en 2002 L'Etoile du Grand Est féminin pour promouvoir le cyclisme féminin dans les compétitions.

Elle a imaginé des séances sportives adaptées aux personnes en situation de handicap et créé l'association L'étoile Handisport. Afin de collecter des fonds, elle organise des concerts dans lesquels elle se produit sur scène avec sa petite troupe " Les voix du cœur ". Encore aujourd'hui, elle vient en aide aux enfants en situation de handicap et aux familles dans le besoin avec un réseau de collectes de bouchons à travers toutes les Vosges « Bouchons Handicap 88 ».

Oui, Geneviève est une boulimique de travail qui a mis son énergie débordante au service des autres. Alors on comprend mieux après tout ça pourquoi elle a reçu, des mains de François VANNSON, son parrain, l'insigne de chevalier de l'ordre national du mérite pour services rendus pendant près de 50 ans dans le milieu associatif.

Une émouvante cérémonie, devant un parterre d'élus, le sénateur Jean HINGRAY, le Député de la 1ère circonscription, Stéphane VIRY, notre Maire, Jean-Pierre CALMELS, Patrick LAGARDE, le Maire de Cleurie, des Conseillers départementaux et élus de la commune, ses amis et proches.

Créée en 1963 par le Général De GAULLE, cette distinction honore des personnes qui, comme l'a souligné Gilles LAINÉ, Président de l'association des membres de l'Ordre National du mérite, sont « l'expression de toutes les richesses et belles diversités d'un pays ». Geneviève JEANNY, femme de cœur, simple et généreuse, comme l'a exprimé François VANNSON, est de cette veine-là…

Et elle espère bien continuer encore longtemps a-t-elle déclaré en clôturant cette cérémonie par ces mots : « J'ai encore 20 ans !!! ».

RACONTE-MOI LES ABEILLES...
DES ATELIERS LUDIQUES POUR DÉCOUVRIR L'UNIVERS DES ABEILLES

La toute jeune association « Raconte-moi les abeilles … » a fêté sa première bougie lors de son assemblée générale programmée le 16 mars dernier.

Une belle occasion pour sa Présidente, Ghislaine ANDREUX et ses membres, Michel AIZIER, Emmanuel JUBLIN, Patrick LAMBOLEZ et Pascale NAULIN, apiculteurs passionnés, de conter leur histoire et de présenter leurs activités.

Les membres de l'association se sont rencontrés lors de l'inauguration du rucher communal de Saint-Nabord. Pascale NAULIN, Adjointe au Maire et bénévole de l'association avait alors émis l'idée de créer des ateliers pédagogiques pour faire découvrir aux écoliers de Saint-Nabord l'univers riche et passionnant des abeilles.

Le début d'une belle histoire…

Entièrement faits maison et nourris de leurs expériences vécues au contact des abeilles, les ateliers de Raconte-moi les abeilles proposent des animations à la fois sensorielles, tactiles et ludiques pour sensibiliser les enfants au rôle essentiel joué par ces reines de la pollinisation.

Pari réussi auprès des écoles et notamment auprès des élèves de l'école maternelle de Saint-Romary à Remiremont puisque la directrice, Sophie STEINER, enthousiasmée par l'expérience, a confié aux apiculteurs la mission de présenter leurs activités aux élèves de 3ème et seconde lors du forum des métiers organisé au Lycée Jeanne d'Arc en avril dernier.

Des rencontres stimulantes pour nos défenseurs des petites butineuses. Ils peaufinent leurs prochaines interventions dans les écoles du département et fourmillent de nouvelles idées pour faire grandir leur joli projet.

Pour les suivre, rendez-vous sur la page facebook : Raconte-moi les abeilles.

KUNDALINI YOGA
AU CENTRE SOCIOCULTUREL

Jocelyn LANGLOIS, professeur de kundalini yoga a rejoint l'association FSD et propose des séances tous les jeudis soir de 18H30 à 20H en salle France du CSC.

Le kundalini yoga réunit dans le corpus de ses techniques de nombreuses formes de yoga.

Cette pratique permet de découvrir et de dépasser les limites que chacun se fixe, celles qui empêchent d'être pleinement épanouis et heureux. Le yoga kundalini est avant tout une discipline pour mieux vivre sa vie, se reconnecter à sa lumière intérieure, à son énergie vitale.

Des tapis sont à disposition sur place. Les séances se pratiquent pieds nus. Les débutants sont les bienvenus. Il suffira de prévoir des vêtements amples et confortables, une bouteille d'eau, une grande serviette de bain pour s'allonger, une couverture pour la phase de relaxation et un coussin assez épais pour s'asseoir.

UN DÔME ET DE NOUVELLES DE STRUCTURES DE JEUX
AUX STADES DES PERREY ET DE FALLIÈRES

L'aire de jeux du stade des Perrey s'est étoffée d'une nouvelle structure, un dôme Magic Color de plusieurs mètres d'envergure recouvert de cordage à escalader, d'un pont de singe et de barres verticales pour les glissades.

Une balançoise nid d'oiseau, un tourniquet et une abeille ressort ont également été installés au stade de Fallières.

Les agents municipaux se sont chargés de la pose ainsi que des aménagements du sol (terrassement, graviers, bordures).

LES COPAINS NABORD
UN SPECTACLE HILARANT

La troupe de théâtre Les copains Nabord a fait salle comble lors des 4 représentations de sa nouvelle pièce de théatre programmées en mars dernier.

Le titre de cette nouvelle pièce ? **Tous timbrés!** Une comédie de Gildas BOUREL interprétée par nos 10 comédiens embarqués dans un enchainement de situations cocasses dans lesquelles l'auteur pour le plus grand plaisir du public n'a pas hésité à forcer le trait.

De la femme de ménage aux formes exagérément rebondies et à l'irrésistible franc parler à la pulpeuse postière plus aguicheuse que guichetière, chaque personnage a offert au public moult occasions de rire de bon cœur.

Bravo à la technique pour la réalisation de ce nouveau décor d'agence postale, plus vrai que nature…

SALON DES PRODUCTEURS 2024
ET UNE PIÈCE DE THÉÂTRE

Les amateurs de bons vins et de produits de notre terroir étaient au rendez-vous au salon des producteurs organisé du 2 au 4 février par le Kiwanis Club de Remiremont au centre socioculturel de Saint-Nabord.

Jean-Pierre CALMELS et notre Député Christophe NAEGELEN sont allés à la rencontre des producteurs en compagnie des membres de l'association et de leur Président, Patrice GROSJEAN. Une joyeuse déambulation à travers les allées du salon pour découvrir la trentaine de producteurs aux mines joviales, venus de toute la France.

A chaque stand ses tentations et ses délices… avec à la clé un seul et beau dessein : récolter des fonds pour financer des actions sociales et aider les familles dans le besoin.

Autre action du Kiwanis : la programmation de la pièce de théâtre "Tais-toi François" au centre socioculturel le 19 avril.

COURS DE PEINTURE
AVEC HUBERT GÉRARD

Hubert GERARD anime depuis plus de 20 ans un atelier de peinture au centre socioculturel de Saint-Nabord. Peinture à l'huile, aquarelle, acrylique, pastel, natures mortes, portraits, art figuratif… au fil des séances programmées tous les lundis de 14H à 17H, ses élèves, 16 personnes cette année, expérimentent tous les styles et les techniques au grè de leurs envies. Durant le cours, Hubert les accompagne et les conseille dans leur cheminement artistique jusqu'à l'œuvre finalisée.

Ici pas de sujets ou courants artistiques imposés, chacun apporte son propre matériel et est libre de créer à son rythme et selon ses inspirations du moment.

De temps en temps pourtant, le professeur aime bousculer les habitudes pour tester de nouveaux univers créatifs. En ce lundi 11 mars, il a réuni tous ses élèves autour de lui pour tester une nouvelle technique « le Blow

Pouring » ou peinture coulée. C'est un art abstrait qui consiste à superposer plusieurs couches de peinture acrylique de couleurs différentes sur un support, une toile ici, et de laisser couler ou souffler sur la matière pour recouvrir l'objet de façon aléatoire.

Habillés de blouses blanches, regroupés autour de l'atelier d'initiation, l'heure est à la concentration pour ne pas perdre une miette de la démonstration. On dirait des chimistes en pleins travaux pratiques autour de leur professeur. Et on n'est peut-être pas très loin de la vérité puisqu'il faut préalablement réaliser un mélange d'ingrédients savamment dosés pour que la texture ne soit ni trop épaisse ni trop fluide : de la peinture acrylique bien sûr, du médium de lissage pour que l'acrylique ne craquelle pas en séchant et enfin quelques gouttes de silicone qui vont créer des cellules diffuses et irisées sur la toile du plus bel effet.

Un résultat final plutôt réussi et très différent d'un élève à l'autre. C'est ça l'expression artistique. Tout est question d'interprétation, d'approche personnelle et de sensibilité…

SARL PAULUS ESPACES VERTS

Service à la personne

Entretien jardin, tonte, taille, massifs, allées… Contrat à l'année ou ponctuel

REDUISEZ VOTRE IMPOT SUR LE REVENU !

205 rue du Bois Pasteur – 88220 HADOL

☎ 03.29.32.50.69 / 06.12.80.95.88 fpaulus@sfr.fr

BOOSTEZ VOS MÉNINGES
AVEC L'ASSOCIATION DES CHIFFRES & DES LETTRES

Il semblerait que le rendez-vous hebdomadaire des membres de l'association des chiffres et des lettres tous les jeudis de 14H à 16H soit la recette idéale pour entretenir ses méninges et garder l'esprit alerte.

Et ce n'est pas la vice-Présidente de l'association qui va nous contredire alors qu'elle vient encore de trouver le compte est bon en 45 secondes chrono avec une série de calculs qui en dit long sur l'état de ses petites cellules grises. Chapeau Gisèle !!!

La Présidente Anne-Marie MATHIEU et les 10 membres de l'association ont convié le jeudi 1er février, Julien BALLAND, Adjoint au sport et aux associations aux assises annuelles des chiffres et des lettres.

L'occasion pour la Présidente et sa trésorière, Andrée SOULAS de présenter un bilan positif, alimenté par la cotisation de 10 euros versée par chaque adhérent et une petite subvention allouée encore cette année par la municipalité.

La petite avance en trésorerie on n'y touche pas !!! Elle servira à financer l'achat d'un nouvel ordinateur si le bon vieux compagnon de leurs joutes cérébrales venait par malheur à rendre l'âme.

C'est en effet une version en ligne du célèbre jeu qui propose les tirages de chiffres et de lettres à nos 11 cerveaux en ébullition.

L'ordinateur qui s'avère également très précieux pour proposer à l'assemblée le magnifique mot de 10 lettres, pas toujours facile à trouver. Mais rien ne vaut le bon vieux dictionnaire pour vérifier l'orthographe ou le sens d'un mot. ici on ne perd pas une occasion pour enrichir son vocabulaire !!

Vous l'aurez compris, il fait bon vivre dans la petite association des chiffres et des lettres de Saint-Nabord qui a vu le jour en 1986. Pour rien au monde les inconditionnels du célèbre jeu télévisé ne rateraient ce stimulant rendez-vous, décrit par la présidente comme « une très bonne thérapie pour entretenir les neurones ».

BEAU SUCCÈS DU LOTO
ORGANISÉ PAR LES NAVOIRIAUDS EN FÊTE

Plus de 230 personnes se sont déplacées pour participer au loto organisé le dimanche 24 mars au centre socioculturel de Saint-Nabord.

Les membres de l'association « Les Navoiriauds en fête » et leur présidente, Fabienne WARY, ne ménagent pas leur peine pour organiser l'événement.

Une nouvelle attraction était au menu de cette édition 2024 : trouver le prix d'achat du panier gourmand exposé dans le hall d'entrée.

Alors ? Qui est reparti avec la bonne bouteille de Morgon, le vin d'Alsace et les appétissantes terrines et confitures confectionnées par Sophie, productrice de Raon-aux-Bois ?

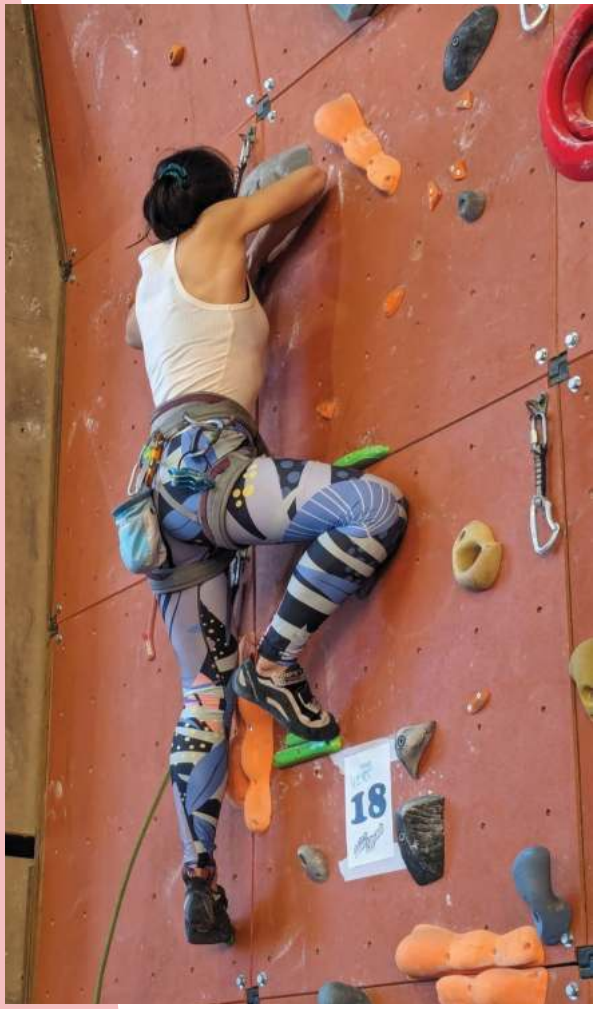

CLUB GRIMPONS
OPEN DES VIEUX LEZARDS 2024

Organisée comme chaque année au gymnase d'Eloyes, la compétition « Les vieux lézards », s'est déroulée le 14 janvier. Une manifestation qui connait un succès grandissant puisqu'elle a attiré pas moins de 65 grimpeurs venus des principaux clubs vosgiens pour braver difficultés et surplombs sur le grand mur d'escalade.

Les gains issus des inscriptions et des ventes de repas de cette 18ème édition ont été cette fois collectés au profit de l'association "Dans les Yeux bleus de Lucie".

Bravo à tous les compétiteurs pour cette belle démonstration d'adresse et de technique.

COUP DE CHAPEAU

Noa DUSSAUSSOIS (11 ans) Champion d'Europe lors des championnats Minimes/Cadets de twirling Bâton à Eindhoven.

Ludivine POIROT et ses deux coéquipières ont participé au Trek'in Gazelles.
Un trek solidaire au Maroc réalisé au profit de l'association « Le Courageux Combat d'Antoine » à laquelle elles ont remis un chèque de 2000 €.

Cécile LEFEVRE-BARNET, directrice de l'école des Herbures a participé à un défi collectif : l'ascension du Kilimanjaro en Tanzanie à 5900 m d'altitude.

ATELIERS GRAFFITI

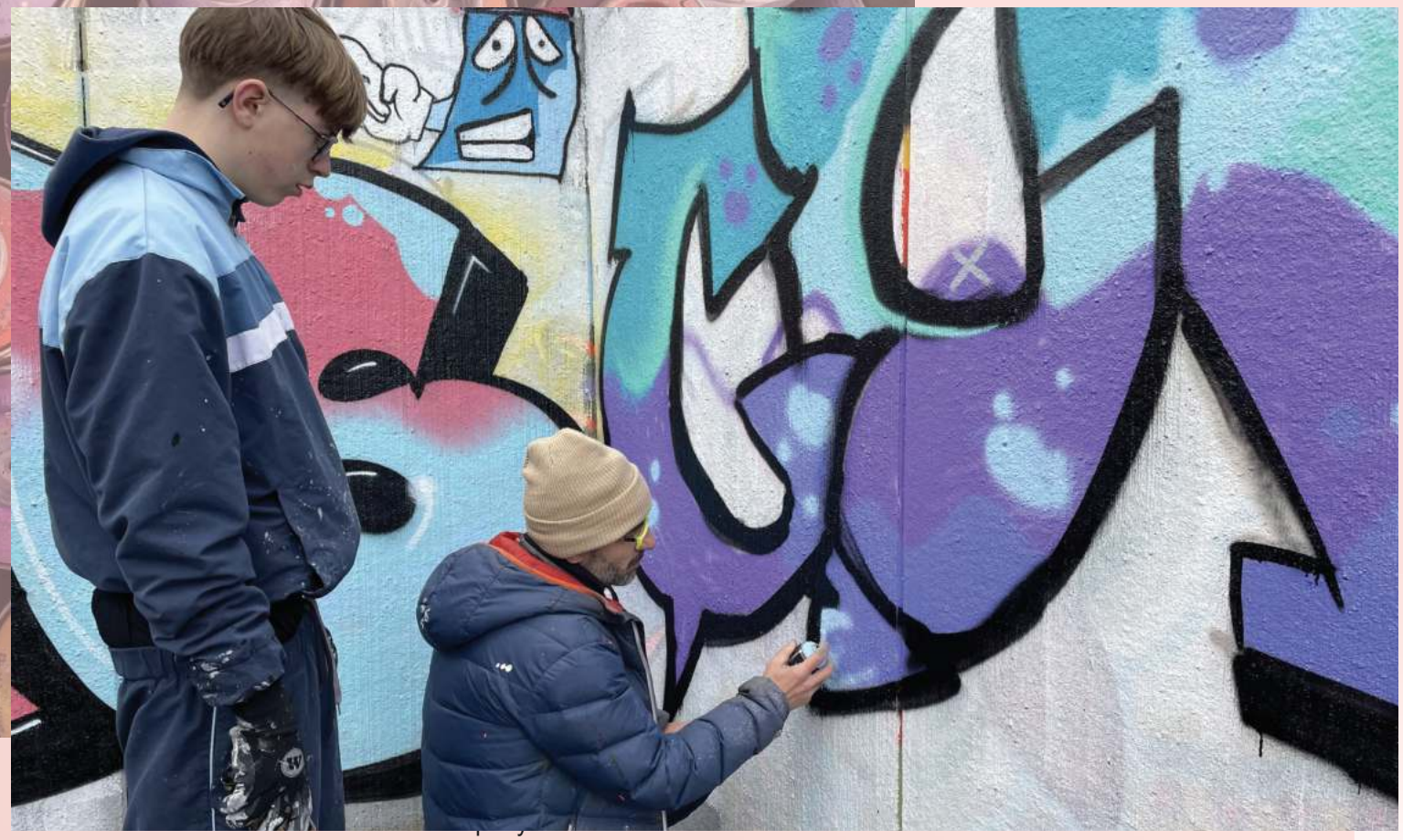

Sébastien SCHERRIER, graffeur bien connu de la sphère des Street artistes locaux, a choisi sa commune de Saint-Nabord pour proposer, pendant les vacances d'hiver, un atelier d'initiation à la pratique du graffiti. C'est le mur gris et terne à la sortie du tunnel de la RN 57 à Ranfaing qui a été choisi en accord avec la municipalité pour servir de support à cette animation.

Première étape, s'entrainer sur le papier à écrire son prénom. Tout graffeur qui se respecte doit avoir une signature soignée qui permet d'identifier son œuvre au premier regard. C'est un vrai travail de calligraphie. On parle ici de lettrage 3D, de perspective, les lettres sont enchevêtrées, déformées, jusqu'à devenir presque illisibles pour un œil non initié.

Il est temps de se jeter à l'eau et de passer à l'œuvre grandeur nature : à chacun son bout de mur pour mettre en scène de son plus beau style la première lettre de son patronyme… « L » pour Loïc, « C » pour la petite Camille, « Z » pour Zoé. Il parait que les artistes ont tous une lettre « maudite » qu'ils peinent à travailler. En tout cas, Ivan a du bol avec son prénom, son « I » est vraiment trop stylé !!!

On ne s'improvise pas graffeur et les acteurs de la journée ont bien compris que l'usage de la bombe demande un minimum de technique et l'acquisition de quelques notions de base. Cécile l'a appris à ses dépens, elle qui excelle dans l'art du mandala, tente l'expérience de son travail dans la « Street Art » dimension.

Les débuts sont difficiles, mais heureusement Sébastien est là pour apprendre à doser la pression sur le caps (embout de l'aérosol), travailler le dégradé entre deux couleurs, donner du relief et de la profondeur. Le rendu est vraiment plus dynamique avec un cerne blanc discret mais qui fait son effet. Waouh, on sent qu'il a du métier !!!

Noam, quant à lui, en matière de « Throw up » ou « Flop » (technique d'écriture avec des formes arrondies) n'est pas né de la dernière pluie. A 15 ans, on voit qu'il a déjà une belle expérience. Les contours sont précis, les dégradés et l'effet relief maitrisés. Sébastien a proposé de l'emmener sur ses prochains chantiers. Il est comblé !!!

Au final une bien agréable expérience qui a fait le bonheur de tous les participants. Même les promeneurs, nombreux finalement à emprunter ce passage pour traverser la double voie, ont apprécié cet intermède artistique, ravis de trouver un univers gai et coloré au bout de ce tunnel…

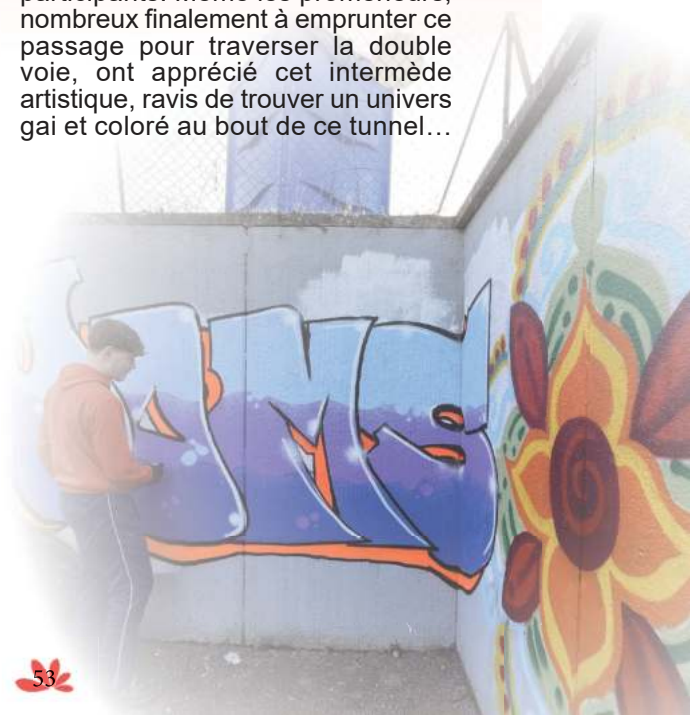

MICRO-FOLIE s'installe à Saint-Nabord du 1er AVRIL AU 29 MAI 2024

La Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales (CCPVM) est désormais dotée d'un nouveau dispositif culturel itinérant intitulé MICRO-FOLIE Vosges Secrètes. Un accès gratuit à l'art et à la création à deux pas de chez soi !

Ce nouvel équipement prend place dans un CONTAINER. Ce format lui permet de s'installer à tour de rôle dans les différentes communes de la CCPVM. Il est sur notre commune du 1er avril au 29 mai !!!

Des permanences sont ouvertes au public tous les mercredis après-midi et des interventions pédagogiques et artistiques sont programmées dans les établissements scolaires, sociaux ou médicaux de Saint-Nabord.

En quoi consiste cette Micro-Folie ?

https://www.ccpvm.fr/sport-loisirs-et-culture/micro-folie-vosges-secretes/

- Le musée numérique :

C'est un vaste réservoir de 2 000 images et de reproductions d'œuvres d'art. Il fonctionne avec un grand écran et des tablettes. Chacun peut trouver de l'émotion et de l'inspiration dans ce contact avec les œuvres.

MICRO-FOLIE
LE DISPOSITIF CULTUREL ITINÉRANT
À SAINT-NABORD
JUSQU'AU 29 MAI

- L'espace de réalité virtuelle :

Grâce aux casques VR, la Micro-Folie donne un accès à différentes expériences 3D. En immersion, l'Histoire du monde devient alors plus réelle et intense. C'est l'occasion de vivre la catastrophe de Pompéi ou la genèse de la construction de Notre-Dame de Paris.

- La bibliothèque :

Elle est composée d'un large panel de livres et de revues sur l'art. Consulter ces livres illustrés permet d'approfondir ses connaissances des œuvres, de leur histoire et de leur esthétique.

- La ludothèque :

Grâce à des jeux d'éveil artistiques et culturels, la Micro-Folie offre la possibilité de séances de jeux de société pour grands et petits afin de créer un partage et de mêler apprentissage et plaisir récréatif.

- Des ateliers :

Des projections, des séances de jeux de société, des sessions avec les casques VR, des ateliers d'arts plastiques et bien d'autres surprises proposés **tous les mercredis de 14H à 18H, place de la gare jusqu'au 29 mai,** par 3 dynamiques animatrices.

Accessible à tous sans réservation.

Programme des animations Micro-folie jusqu'au 29 mai

UNE BOÎTE À LIVRES SOUS LA HALLE DE LA GARE

Vos livres s'ennuient à mourir dans vos placards et prennent la poussière sur vos étagères ? Pas d'hésitation !!! Offrez-leur une nouvelle vie en mettant leurs belles histoires à disposition d'autres lecteurs…

Comment ? En les déposant dans la nouvelle boîte à livres réalisée en régie par les agents municipaux, à partir d'une vitrine désuète offerte par Josette, habitante de Saint-Nabord.

Merci Josette de nous avoir fait don de ce meuble, façonné en d'autres temps, dans l'atelier de menuiserie de son papa, Roger HENRY, ancien propriétaire du Relais Belcour.

Customisée et réinventée par l'esprit créatif de notre responsable des espaces verts, Lionel GRISÉ, la boîte à livres attend impatiemment vos romans d'aventures et contes pour enfants.

A vous de jouer !!!

MICRO-FOLIE
INAUGURATION
PLACE DE LA GARE

Catherine LOUIS, Présidente de la communauté de communes de la Porte des Vosges Méridionales et Arnaud JEANNOT, vice-Président, tous les deux porteurs du projet, ont choisi Saint-Nabord et la place de la gare pour inaugurer vendredi 19 avril en soirée le magnifique dispositif culturel et le musée numérique, Micro-Folie en présence de nombreux élus.

Occasion pour les animatrices, Léa, Esther et Lolane de présenter un montage vidéo des travaux réalisés avec les enfants du Plan mercredi et du club de théâtre Les Copains Nabord lors de l'atelier Micro-Cinéma.

BILAN MARTELAGE ET SUIVI DE L'AMÉNAGEMENT

Malgré une récolte inférieure par rapport aux prévisions suite à la poursuite de l'accalmie de la crise sanitaire (3962 m3 au lieu de 6000 m3) l'on peut se féliciter de retrouver le parfait équilibre entre les prévisions de l'aménagement et le volume désigné et cela en 2 ans. C'est le résultat conjugué d'une diminution de la vente de bois vert pour favoriser l'écoulement de produits accidentels et d'une forêt somme toute particulièrement résiliente comparée au reste du massif Vosgien.

COMMERCIALISATION DES BOIS

Si le premier semestre 2023 était favorable avec des cours intéressants, le deuxième l'est beaucoup moins avec des ventes et des cours en chute libre. Une croissance fébrile, des taux d'intérêt qui grimpent (environ 4% pour le taux moyen des prêts immobiliers à 20 ans contre 1,5% en 2021) conjugué à un secteur de la construction en crise (concernant les maisons, -31% de permis de construire délivrés en un an) … Malgré cela 137 000 € de recettes sur 160 000 € prévus. Afin de poursuivre notre soutien à la filière bois locale, 730 m3 de bois ont été vendus en contrat d'approvisionnement, avec un effet direct, emplois de bucherons et de débardeurs de proximité.

AFFOUAGES 2024

Il est à noter que les affouages ont été réalisés sur 2 ans pour satisfaire la forte hausse de la demande (plus de 100 inscrits). Avec des recettes saines et des coups maitrisés, nous avons pû maintenir ces dernières années des tarifs stables pour les affouages. Il est malgré tout à prévoir une augmentation pour suivre l'inflation des coûts d'exploitation.

BILAN FORESTIER Année 2023
FORET COMMUNALE DE SAINT-NABORD

	Surface	Période Aménagement	Possibilité de récolte annuelle
Caractéristiques de l'aménagement forestier	**1 170,7 ha**	***2015 à 2034***	***6 000 m³/an***
MARTELAGE			
coupes	**3 465 m3**	3700 m3 prévus initialement.	
produits accidentels	**497 m3**	2300 m3 prévus initialement.	
Volume total martelé en 2023	**3 962 m3**	Récolte inférieure de 2 038 m³ par rapport à la possibilité	
Nombre de bois conservés au titre de la biodiversité	**201**	Environ 620m³	

SUIVI DE L'AMENAGEMENT	Volume martelé	Volume prévu par l'aménagement	Balance
Suivi de l'aménagement de 2015 à 2023	**54 210 m3**	**54 000 m3**	**210 m³**

COMMERCIALISATION DES BOIS		
Total recettes Bois 2023	**137000 €** ***(116 500 € net)***	Prévision 2023 = 160 000 €
	dont	
Ventes de bois par contrat d'approvisionnement bois façonnés	**730 m³**	Coupes de feuillus et résineux et quelques produits accidentels
Vente de bois de chauffage destiné aux habitants	**250 stères**	35 lots de bois en long bord de route et 15 lots en quartier
	6875 € de recettes, 6890 € de frais (ONF compris)	
Coupes en stock, invendues ou non commercialisées	**1 600 m3**	Dont un lot de 88 m3 de produits dépérissants. (invendu depuis juillet 2023)

TRAVAUX 2023	Proposés	Retenus	Réalisés	Report en 2024
Travaux courants	**30 305 €**	**30 305 €**	**82%**	0
Dépenses d'exploitation	**48 909 €**	**48 909 €**	**20 550 soit 36%**	0

INSCRIPTION AUX AFFOUAGES

La période d'affouages a été avancée pour profiter de meilleurs conditions climatiques durant les travaux d'exploitation.

Les foyers qui souhaitent bénéficier de la prochaine campagne d'affouages sont priés de s'inscrire en mairie :

du 2 au 16 septembre 2024

En raison de l'augmentation des coûts d'exploitation, de nouveaux tarifs vont être étudiés et vous seront communiqués ultérieurement.

Office National des Forêts

LA FORÊT À LA FOIS ALLIÉE ET VICTIME

La forêt française s'étend désormais sur 17 millions d'hectares soit 31 % du territoire métropolitain de quoi absorber l'équivalent de 50 millions de tonnes de CO2 et ainsi couvrir près de 15 % des émissions annuelles du pays. Rappelons que la France s'est fixée un objectif ambitieux, celui d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

Nous ne cesserons de le répéter, la forêt est le poumon vert de notre planète, elle est un bouclier indispensable pour lutter contre le réchauffement climatique et ses atouts sont multiples. Les forêts et notamment leur sol constituent le deuxième plus grand puits de carbone de la planète après les océans.

Indispensable à la régulation du climat donc, les atouts de la forêt font de sa végétation une arme de choix pour faire face aux hausses d'émissions de CO2 et aux conséquences qu'elles entraînent.

LA FORÊT NOTRE ALLIÉE

Jusqu'à sa coupe, un arbre **séquestre du carbone** par le biais de la photosynthèse et même une fois coupé, il stocke en lui une partie du carbone.

Son utilisation pour la construction permet d'éviter l'utilisation de matériaux plus énergivores en énergie fossile cela s'appelle **la Substitution.**

La forêt a la faculté de produire un **matériau renouvelable** puisqu'elle a la capacité de se régénérer toute seule et enfin recyclable, c'est un véritable cercle vertueux.

N'oublions pas les **zones humides et les tourbières dont la capacité de stockage** de carbone s'étend sur plusieurs siècles.

LA FORÊT UNE VICTIME

Bien que l'on compte beaucoup sur elle, la forêt et bel est bien victime du réchauffement climatique et son état de santé ne cesse de s'aggraver : fort dépérissement du hêtre et du sapin, chalarose sur le frêne, attaque du scolyte sur l'épicéa, …

En cause : la multiplication des épisodes de chaleurs extrêmes conjuguée à un stress hydrique par manque d'eau affaiblit considérablement les arbres.

Un peu comme l'être humain face à un virus, l'arbre réagit différemment en fonction de son état de stress. Il possède ses propres solutions pour lutter contre les fortes chaleurs. Il s'adapte également par migration naturelle ; les essences méditerranéennes remontent vers le nord à raison de 300 m par an. Le réchauffement climatique est si intense que sa capacité d'adaptation est 10 fois inférieure à ce qu'il faudrait.

UN BILAN QUI RESTE POSITIF

Pour autant, ne voyons pas le scénario tout noir. Retroussons-nous les manches et accompagnons la forêt dans sa lutte contre le dérèglement climatique. Elle nous a beaucoup donné, elle continue et ses bienfaits économiques (au sens large du terme), sociétaux (l'après COVID et l'envie d'air frais en est la preuve) et environnementaux ne sont plus à prouver. Il nous appartient de la rendre plus résiliente en l'accompagnant car une solution existe parmi d'autres : multiplier les essences pour construire un écosystème capable de résister au climat des 100 voire 200 prochaines années.

Le travail engagé depuis des décennies sur notre domaine forestier favorisant le mélange d'espèces porte ses fruits puisque, malgré des volumes considérables de produits accidentés, nous sommes revenus à l'équilibre en 2 ans sur le plan d'aménagement. Cette stratégie s'avérant payante, nous devons poursuivre dans cette voie et être porteur de solutions pour les générations futures.

PROJETS
FORESTIERS 2024

Augmenter et même accélérer la résilience de nos forêts par enrichissement des micros trouées en partie financé par mécénat du fond agir de l'ONF. C'est un programme ambitieux de travaux forestiers que Saint-Nabord s'est fixé.

Toujours sur le même principe que les plantations de calocèdres cet automne, les trouées seront enrichies de 20 placeaux/ha de 9m2 (ou 9 plants) d'essences variées répondant aux différents critères de luttes contre le réchauffement climatique.

Face au réchauffement climatique la forêt va devoir s'adapter or sa capacité d'adaptation naturelle est 10 fois trop lente pour garantir un recalage naturel sur les conditions climatiques futures.

Afin de protéger les plantations contre les ongulés 3 méthodes de protections seront mises en places et 8 essences différentes seront plantées.

Désormais Chêne sessile, Pins Salzmann, Mélèze d'Europe, Cèdres de l'Atlas, Chataignier Aulnes Glutineux, Erable Sycomores vont enrichir notre domaine.

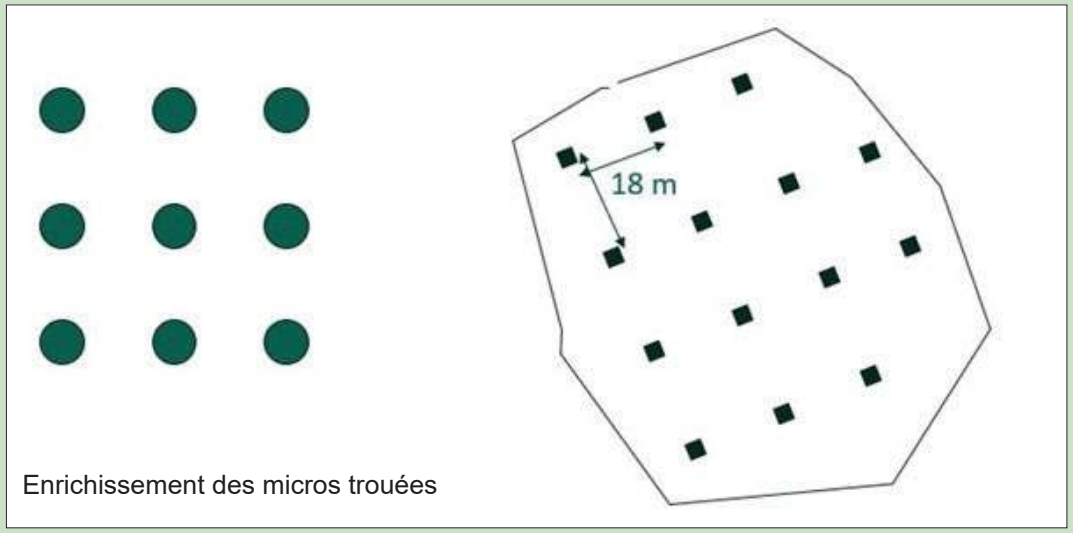

Enrichissement des micros trouées

COÛT DES TRAVAUX :

- Plantations 5 000 €
- Protections individuelles 4 300 €
- Protections en lattis 5 600 €
- Protection par clôture 12 000 €

QUEL FINANCEMENT :

Le plan de relance post covid ayant pris fin, il n'existe malheureusement aujourd'hui aucune aide dans le reboisement. Voilà pourquoi il a été décidé de solliciter une structure innovante : Le **Fonds agir de l'ONF** qui a pour but de faciliter le mécénat entre les entreprises/particuliers et les collectivités.

Trouée pendant l'exploitation

Résultat 3 ans après, aucune reprise

LE CHOIX FUNERAIRE
LE CHOIX DE LA VIE
POMPES FUNEBRES ARNOULD BOURBON
1 rue de Turenne
88200 Saint-Nabord
Permanence 24h/24
Numéro : 03 29 62 53 58

CONTRATS
DE NETTOYAGE

Nous renouvelons comme tous les ans des contrats de nettoyage (suite tempête, à la neige, arbres dangereux, élagage, ...). **Toute personne intéressée est priée de s'inscrire en mairie entre le 13 mai et le 27 mai.**

Tarif : 11.50 € HT le stère. Attention l'inscription ne vaut pas promesse de bois, seulement 15 inscrits maximum.

À NOTER

LE FONDS ONF - AGIR POUR LA FORÊT
UNE SOLUTION DE FINANCEMENT DE NOS PLANTATIONS PAR MÉCÉNAT

Le Fonds Agir est un dispositif mis en place par l'ONF dans le cadre de sa politique de partenariat avec des entreprises et des particuliers désireux de s'engager activement dans le mécénat environnemental et le développement durable.

Vous souhaitez :

- Agir concrètement pour la protection de notre forêt communale.
- Lutter contre l'érosion de la biodiversité et le changement climatique.
- Nous aider à reconstruire nos forêts dévastées par les scolytes.
- Neutraliser votre empreinte carbone.
- Particper par vos dons à l'adaptation de notre forêt aux changements climatiques.

Alors contacter la mairie et la Commission "Forêt" au 03 29 62 06 22.

Cet engagement donne droit à des avantages fiscaux.

Scanner pour des infos sur le " Fonds Agir pour la forêt " sur le site de l'ONF.

OPÉRATION NETTOYAGE

Une vingtaine de personnes était présente à l'opération de nettoyage organisée ce samedi par Patrick LAMBOLEZ, Conseiller délégué à l'environnement.

Une mission qui n'a pas été vaine puisque de nombreux déchets plastiques, papiers et cartons, ferraille, pneus… ont été récoltés dans les secteurs de Sainte-Anne, Pusieux et étangs du Vouau.

La présence d'objets encombrants nécessitant l'intervention d'engin approprié a été notifiée aux agents municipaux qui procèderont à leur évacuation dans les meilleurs délais.

Merci aux membres de l'association FSD, des Navoiriauds en fête, du Club Vosgien et de la société de pêche pour leur précieuse et fidèle participation !!!

S.O.S ESSAIM

L'essaimage est un processus qui se produit chaque année : il y a un changement de reine au sein de la colonie et celle qui est de trop doit laisser la place et partir de la ruche accompagnée de 10 000 à 15000 suivantes.

La période d'essaimage s'étale de la mi-avril à la mi-mai. Des nuées d'abeilles virevoltent au-dessus de nos têtes avant de trouver à se poser en grappes dans un arbre, une haie, voire sous les toits ou dans les combles.

Gorgées de miel, elles ne sont pas agressives et ne vous piqueront pas. Elles sont en transit et ne resteront pas.

Si vous êtes témoins d'un de ces phénomènes, surtout restez zen ! Pas de panique ! Il ne faut pas les tuer, ne pas appeler les pompiers. Merci de contacter la mairie qui vous transmettra une liste des apiculteurs locaux qui viendront recueillir l'essaim.

Directeur de la rédaction : J-P. CALMELS. Rédacteurs : membres de la Commission communication (Pascale NAULIN, vice-présidente, Annie MONTESINOS, Pierre JEANNEROT, Julien BALLAND, Théo SEILLER Patrick SEIDENGLANZ) et du conseil municipal. Crédit Photos : Ville de Saint-Nabord, les associations, la CCPVM, Presse locale. Charte graphique et mise en page : Pascale NAULIN. Impression : LOOK TA COM. Tirage : 2100 exemplaires.

À VENIR

8 MAI
Commémoration du 8 mai 1945
Devant le monument aux morts à 11H15.

9 MAI
Vide-greniers
Organisé par l'association Les Navoiriauds en fête.

19 MAI
La marche populaire
proposée par l'association FSD au départ du centre socioculturel.

25 ET 25 MAI
"Ranc'Art sous le pont", grand live d'art urbain.
Organisé par l'association MC Connexion et Sébastien SCHERRIER sous le pont des Perrey.

1er JUIN
Fête du sport
Organisée par la CCPVM et la municipalité au stade des Perrey.

9 JUIN
Élections européennes
Dans les différents bureaux de vote

18 JUIN
Cérémonie patriotique
Devant le monument aux morts à 11H15.

22 JUIN
Fête de la musique à Saint-Nabord
Organisée par la municipalité place de la gare à partir de 18H30.

14 JUILLET
Cérémonie patriotique
Devant le monument aux morts à 11H15.

9 / 23 JUILLET ET 6 /20 AOÛT
Les journées portes ouvertes à la Maison du Patrimoine
Organisées par les membres de la Maison du Patrimoine

Ce produit est certifié PEFC 10-31-3518 • Impression LOOK TA COM

LA FÊTE INTERCOMMUNALE DU SPORT

Samedi 1er juin 2024

Venez bouger en famille !

Stade des Perrey - Saint-Nabord > 10h à 18h

- Village sportif avec les clubs
- Initiations / démonstrations
- Duathlon des familles
- Séances sport santé

En présence de :

Clémence BERETTA	Championne de France marche athlétique
Stéphane BROGNIART	Ultra-trailer Vosgien
Lucie LEFÈVRE	Ex-Championne de France VTT
Alan MOUSSAOUI Noa DUSSAUSSOIS	Champions d'Europe de Twirling Bâton

Buvette et restauration sur place

commune de Saint-Nabord

Service Intercommunal des SPORTS

LA VIE EN VOSGES le Département

VOSGES SECRÈTES

20 TERRE DE JEUX 24

ACADÉMIE DE NANCY-METZ
Liberté
Égalité
Fraternité

GRANDE CAUSE NATIONALE
30 BOUGE! CHAQUE JOUR